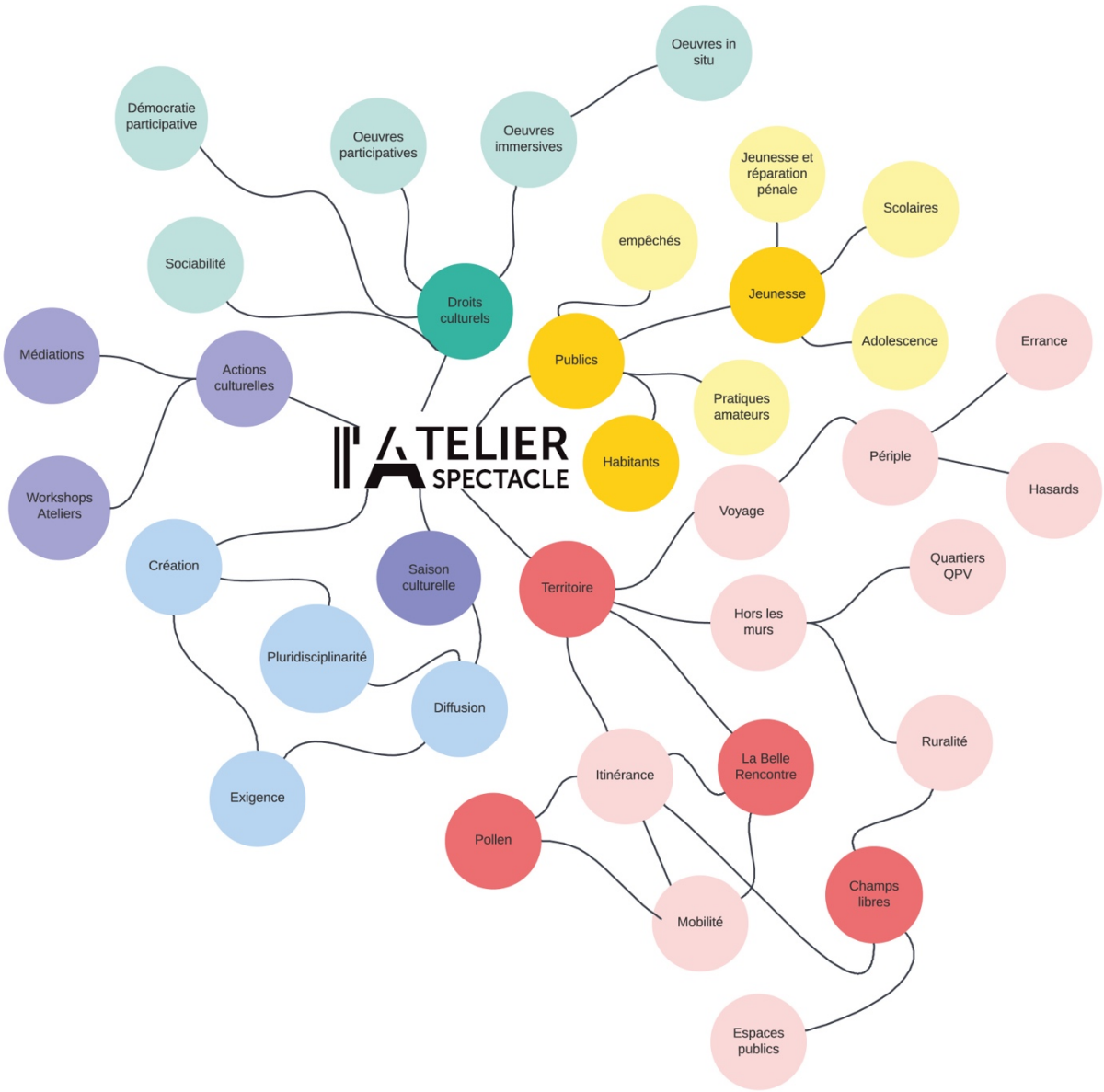
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200027268-231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

// PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE DE L'ATELIER À SPECTACLE SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL //

- ART EN TERRITOIRE -

METTANT EN AVANT LA RENCONTRE ENTRE LES HABITANTS, LA POPULATION, LES PUBLICS ET LES ARTISTES

2024/2027



La carte mentale de l'Atelier à spectacle, *Pour un rayonnement heureux et durable...*

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Direction régionale des affaires culturelle
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Région Centre-Val de Loire
Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT
Agglo du Pays de Dreux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

« Le poète choisit, élit, dans la masse du monde, ce qu'il lui faut préserver, chanter, sauver, et qui s'accorde à son chant. Et le rythme est force rituelle, aussi bien que levier de conscience ».

L'Intention poétique (1969)
Édouard Glissant

SUR UNE PROPOSITION DE :

Emmanuelle SINDRAYE,
Directrice de l'Atelier à spectacle pour l'Agglo du Pays de Dreux

SOMMAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

UN PROJET DE SERVICE PUBLIC **6**

- CE QU'EN DISENT LES TEXTES OFFICIELS 6
- L'ESSENCE DU PROJET : CHOIX DE LA MENTION ET DES DISCIPLINES ARTISTIQUES 7
- PARTICIPER A LA CONSTRUCTION DE L'INDIVIDU ET DU CITOYEN POUR RENDRE TANGIBLE LE MIEUX VIVRE ENSEMBLE PAR L'ART ET LA CREATION 7
- TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOBRIETE FONCIERE 8
- TRANSITION ARCHITECTURALE ET URBANISTIQUE : VERNOUILLET ET SON *QUARTIER SPECTACULAIRE* 8
- TRANSITION DE MENTION ET DE LABEL 9

I. L'ACTIVITÉ DE DIFFUSION ARTISTIQUE DE L'ATELIER À SPECTACLE 10

1. UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE, INSCRITE DANS LA CRÉATION CONTEMPORAINE 10

1.1 Les humanités, l'universalisme et la question de l'anthropocène 11
- Épisode 1 : Poétiser la ville 11
- Épisode 2 : Re-penser la ville // Conférence, *Le cycle de la ville* 11
- Épisode 3 : Investir la ville 11
- Épisode 4 : Re-faire le monde 12

1.2 Le théâtre 12
1.3 La danse ou l'art du mouvement 14
1.4 Les musiques : jazz, chanson, world, musiques actuelles ... 16
1.5 Le cirque contemporain, la magie nouvelle, et autres projets hybrides 19
1.6 Les nouvelles écritures et écritures numériques 20
1.7 La gastronomie ou les arts de la bouche 22

2. UN ANCRAGE ARTISTIQUE FORT EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC, DE L'ADOLESCENT ET DE LA FAMILLE 24

2.1 La programmation Jeune public et scolaire 24
2.2 L'éducation artistique et culturelle (EAC) 25
- La Pépinière (anciennement Place aux mômes) 26
- La Classe Résidence 26
- ACTe 26
- Premières Places 27
- Parler haut 27
- Lycéens et création contemporaine 27
- Tous en scène 28
- Les formations en direction des enseignant.es 28

2.3 Une attache particulière en direction de l'adolescence 29
2.4 La programmation famille 30

3. LA QUESTION DES RÉSIDENCES INTRA ET EXTRA MUROS, UNE ACTIVITÉ ET TRANSITION NÉCESSAIRES ENTRE LES DEUX MENTIONS 31

3.1 Accueillir des artistes en résidence à l'Atelier à spectacle 31
3.2 Poursuivre les coproductions et les préachats 31
3.3 La question des artistes associés et la question des résidences de territoire 31
3.4 Accompagner l'émergence 33

Envoyé en préfecture - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

II. INSCRIRE L'ACTIVITÉ DE L'ATELIER À SPECTACLE SUR LE TERRITOIRE 34

1. UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS QUI RÉPONDE STRATÉGIQUEMENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE – DES ENJEUX TERRITORIAUX, ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES 34

2. PROPOSER UNE PROGRAMMATION ALLANT À LA RENCONTRE DES POPULATIONS DU TERRITOIRE À TRAVERS UNE DIFFUSION HORS-LES-MURS OU EN ITINÉRANCE 35

❖ LES SITES 35
2.1 L'ouverture du lieu sur la vie et sur la ville : un projet (d'urbanisme) culturel 35
2.2 Les travaux qui attendent l'Atelier à spectacle, un prétexte à l'itinérance 35
- Itinérances#1 36
- Itinérances#2 36
- Itinérances#3 37
- Itinérances#4 39

❖ LES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE LA MENTION *ART EN TERRITOIRE* 40
2.3 Les projets artistiques immersifs ou participatifs de *La Belle Rencontre* 40
2.4 *Pollen*, un festival itinérant pour la jeunesse 41
2.5 *Champs libres*, *spectaculaire par nature,* un festival pour la ruralité 43
- Rebondir sur les ressources du territoire 44
- Le projet artistique et culturel du festival de territoire de l'Agglo du Pays de Dreux est fondé sur le principe des droits culturels 45
- La nature comme source d'inspiration 45

2.6 Les résidences en infusion / Les résidences immersives 45
2.7 Les pratiques amateurs 46
2.8 Une attention particulière aux publics empêchés 48

3. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES DROITS CULTURELS 48
3.1 Impliquer le public dans nos choix musicaux 48
3.2 Donner envie aux adolescents et aux publics jeunes de fréquenter notre équipement 49
3.3 Privilégier l'outil de l'enquête des publics 49
3.4 Un comité des usagers dits « ambassadeurs » engagé dans la vie de l'Atelier 50

III. INSCRIRE L'ATELIER DANS DES RESEAUX DE DIFFUSION ET DE COLLABORATIONS 51

1. DES RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX 51

2. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX TERRITOIRES ULTRAMARINS ET À LA RÉGION OCÉAN INDIEN 51

3. UN MAILLAGE RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL 52

4. DES PARTENARIATS LOCAUX 52

IV. ORGANISATION ET MOYENS DE LA STRUCTURE 53

1. LE VOLET RESSOURCES HUMAINES 53
1.1 L'équipe des permanents 53
- La filière technique 53
- La filière administrative 53
- La filière administrative (suite) 54

- L'organigramme de l'Atelier à spectacle 54
- Vers quelles évolutions de l'équipe permanente ? 54

1.2 Le personnel occasionnel et intermittent 55
1.3 Les bénévoles, les stagiaires 55

2. L'ÉQUIPEMENT 55
2.1 L'historique 55
2.2 Le théâtre 56
❖ LES ESPACES 57

3. LE BUGET PLURIANNUEL 2024/2027 61
❖ PRECISIONS BUDGETAIRES 61
3.1 L'impact des travaux de l'Atelier à spectacle 61
3.2 L'extinction de la dette des emprunts 62
3.3 Le choix de la stabilité de l'enveloppe artistique 62
3.4 L'anticipation d'une projection vers la Scène nationale 62

V. ÉVALUATION DU PROJET 63

1. L'ÉVALUATION ANNUELLE 63

2. L'ÉVALUATION PLURIANNUELLE DÉSIGNE LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS 63
- Grilles d'évaluation pour les SCIN - art en territoire 64

CONCLUSION 65

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

PRÉAMBULE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

UN PROJET DE SERVICE PUBLIC

❖ Ce qu'en disent les textes officiels

L'Atelier à spectacle est un projet de service public. C'est tout naturellement qu'il s'inspire des textes de politiques culturelles de l'État, du ministère de la Culture, de la région Centre-Val de Loire, du département de l'Eure-et-Loir et de la collectivité de l'Agglo du Pays de Dreux, partenaires de la Scène conventionnée d'intérêt national de l'Atelier à spectacle. Par conséquent, ce projet artistique et culturel est rédigé à la lumière attentive des textes suivants et en conformité avec leurs objectifs :

- le rapport n° SIE 2021005 de la Direction Générale de la Création Publique intitulé *Mission pluridisciplinaire d'évaluation du programme des Scènes conventionnées* réactualise le cahier des charges des Scènes conventionnées. (...) *Le choix de la mention « Art en territoire » répond à des enjeux prioritaires de présence artistique au plus près des habitants et des territoires, en particulier dans les zones (rurales ou urbaines) situées à l'écart des opérateurs labellisés, où les ressources artistiques sont rares. Il permet de sortir des logiques disciplinaires et de mieux affirmer l'existence de projets dits « de territoire »*[1] *et également de conforter le travail engagé avec les collectivités en inscrivant ce dernier dans un cadre national.*

- l'arrêté du 5 mai 2017 fixant les conditions d'attribution et le cahier des missions et des charges de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » ; nous observons plus particulièrement les articles 1 et 3, fixant les attentes de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national - art en territoire ».

- les grands objectifs et missions de la charte des missions de service public pour le spectacle vivant précisé par l'État en octobre 1998.

- le plan pour la création, *Mieux produire, mieux diffuser*, DGCA, juin 2023.

- le cadre d'intervention de la Région Centre-Val de Loire, *Parcours de production solidaire*, concernant la politique d'accompagnement de la coopération entre les acteurs culturels et *Culture en partage en Centre-Val de Loire*, projet de politiques publiques abordant tant la création, que l'écologie, la participation citoyenne ...

- le projet politique du Département intitulé *Les trois Horizons, ou 28 Politiques publiques et objectifs structurant l'action départementale*, qu'il s'agisse du niveau de qualité de vie, des opportunités de développement, ou de l'accompagnement des parcours de vie.

- le projet de mandat de l'Agglo du Pays de Dreux intitulé *Un grand territoire, de grandes ambitions...*, notamment le chapitre intitulé « L'attractivité du territoire par la culture, le sport et l'enfance-jeunesse-famille ».

Et aussi :

[1] Les SCIN ainsi identifiées sont à même d'accompagner la montée en puissance des ECPI et nouvelles communautés de communes, notamment en milieu rural, dans le domaine culturel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Publication : 22/12/2023

- la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, la *Déclaration universelle de l'UNESCO* pour la diversité culturelle, la *Déclaration de Fribourg* concernant les droits culturels.

- en matière d'écologie, les productions et rédactions du ministère de la Culture, notamment l'article : *Œuvrer pour une transition numérique culturelle écoresponsable et durable* et l'appel à projets qui en découle.

❖ L'essence du projet : choix de la mention et des disciplines artistiques

Le projet porte sur une appellation *Scène conventionnée d'intérêt national* appuyée par une mention, qui peut, de façon optionnelle, être accompagnée d'une discipline. Pour L'Atelier à spectacle, la demande porte sur une mention ***Art en Territoire***.
Nous proposons que le projet artistique ne soit pas restreint à une esthétique mais qu'il soit au contraire envisagé de manière **transdisciplinaire** ; ce qui fera la particularité de ce projet, c'est la façon, la détermination que nous aurons à mettre la création en « rayonnement » sur le territoire, afin que chacun, spectateur, habitant, citoyen ait accès à ce projet artistique et qu'autant que possible, il en soit acteur.
Cet équipement doit être avant tout un lieu de vie permettant que la création se partage et devienne prétexte à se rencontrer, à débattre, à se cultiver.
L'Atelier à spectacle est un élément incontournable de l'aménagement, de l'attractivité et de l'animation du territoire[2]. Il doit s'adresser à tous et à chacun et permettre également à ceux qui se sentent exclus de ces propositions artistiques de faire partie d'une communauté culturelle, et faire société.
La programmation intra-muros permet à l'Atelier d'être « tête de réseau » en matière de spectacle vivant et épicentre. La programmation qui se jouera hors-les-murs aura pour objet le rééquilibrage des propositions culturelles sur le territoire de l'Agglo du Pays de Dreux (composé de 81 communes) et au-delà de ses frontières. Tant les quartiers politique de la ville que la ruralité pourront bénéficier alors de cette équité artistique qui offre un théâtre de la socialité. Il s'agit d'aller rencontrer l'Autre dans sa diversité, et la magie de cette rencontre tient à l'exigence des propositions artistiques, et à l'esprit de convivialité instauré par l'équipe du théâtre et les artistes.

❖ Participer à la construction de l'individu et du citoyen pour rendre tangible le mieux vivre ensemble par l'art et la création

Les textes ci-dessus confortent un positionnement clair qui valorise la mixité culturelle et justifie d'autant plus une programmation pluridisciplinaire curieuse, ouverte à l'Autre et sur le Monde, prenant ancrage dans des problématiques contemporaines et de territoire. Ce projet est au service des habitants et du public, mais également de la création et des équipes artistiques. Ainsi, il s'agit de proposer un programme porteur de sens fortement inscrit dans une relation à la population, aux familles, à la jeunesse… pour qu'elle se partage, se diffuse et soit prétexte à vivre des expériences fortes, impliquant l'individu sur ce territoire complexe et si particulier qu'est l'agglomération du Pays de Dreux.
Ce projet doit s'adresser à la jeunesse, et particulièrement à l'adolescence, à l'enfant, dès son plus jeune âge car chacun doit avoir accès pour sa construction individuelle à la culture, ferment essentiel participant à la construction de soi. Par conséquent, l'action culturelle, la médiation, l'éducation artistique sont également au centre du programme proposé ici.
Dans une société où tout va vite, où la place du numérique est désormais omnipotente, la création et l'art, l'exigence artistique et culturelle doivent contrebalancer ce pouvoir omniprésent. L'exigence du programme doit plus que jamais rimer avec accessibilité, engouement, insatiabilité sans opposer culture savante et culture populaire, divertissement et programme d'excellence, écritures numériques et création.

[2] Cf. Le projet de mandat de l'Agglo du Pays de Dreux intitulé *Un grand territoire, de grandes ambitions…*, notamment le chapitre intitulé « L'attractivité du territoire par la culture, le sport et l'enfance-jeunesse-famille ».

L'Atelier se veut un lieu de rencontres, un carrefour où toutes les disciplines artistiques se croisent et se mêlent dans une volonté de dialogue et de découvertes. C'est un endroit où tous les arts de la scène et les arts nouveaux sont mis en valeur, un lieu où prime l'expérience sensible, pour chacun et pour tous.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023

Nous nous imprégnerons largement de l'esprit de *La Charte des missions de service public* pour le spectacle vivant, laquelle rappelle en introduction que l'engagement de l'État en faveur de l'art et de la culture relève d'abord d'une conception et d'une exigence de la démocratie qui ont pour objet de :

- favoriser l'accès de tous aux œuvres comme aux pratiques culturelles,
- nourrir le débat collectif et la vie sociale d'une présence forte de la création artistique, en reconnaissant aux artistes la liberté totale dans leur travail de création et de diffusion,
- garantir la plus grande liberté de chaque citoyen dans le choix de ses pratiques culturelles.

UN PROJET DURABLE ET DE TOUTES LES TRANSITIONS…

La modification de mention de notre Scène conventionnée traduit également la volonté de la collectivité de l'Agglo du Pays de Dreux de faire de l'Atelier à spectacle un lieu de toutes les transitions : transitions et transformations « physique » du lieu, de ses fonctionnalités, mutations foncières et urbanistiques, évolutions vers de nouvelles exigences d'appellations.

❖ Transition écologique et sobriété foncière

L'Agglo du Pays de Dreux a été retenue pour le programme national Territoires Pilotes de Sobriété Foncière et a intégré le périmètre du dit programme. Ainsi, dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la labellisation « Territoire Pilote de Sobriété Foncière » permet l'émergence d'un nouveau mode de faire la ville et faire projet. Face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux, la sobriété foncière vise un changement de paradigme en termes de développement territorial et d'alternatives concrètes à l'étalement urbain. Il s'agit ainsi d'une approche innovante et exemplaire pour tracer la voie d'un développement du quartier désormais baptisé *Quartier spectaculaire*, site à la fois dynamique et sobre en foncier. L'entrée de ville de Vernouillet, site de l'implantation de l'Atelier à spectacle est un des sites d'expérimentation sur lequel sont testés ces leviers de transformation, notamment par l'acquisition d'une friche, la *Friche Mang*, afin de proposer un projet innovant et exemplaire de Tiers lieu artistique et culturel. Le hors-les-murs s'applique donc aux extérieurs immédiats de l'Atelier à spectacle.

❖ Transition architecturale et urbanistique : Vernouillet et son *Quartier spectaculaire*

La dynamique est insufflée par l'équipement culturel majeur de l'Agglo du Pays de Dreux, l'Atelier à spectacle, qui présente un projet artistique fortement ancré dans le paysage local avec l'enjeu de faire de ce quartier une nouvelle centralité pour Vernouillet, « un lieu d'effervescence transgénérationnel ». Autour de cette notion d'effervescence, les urbanistes et aménageurs du territoire, précautionneux de notre environnement proposent de nouveaux usages architecturaux, ce qui conduit à proposer dans un futur proche (horizon 2028) des aménagements temporaires, transitoires, et une modularité des espaces et des architectures, propositions nécessaires et visionnaires pour penser un « paysage transformable ». Il s'agit donc de (re)qualifier le projet urbanistique par une approche innovante et exemplaire, celle de créer par le biais de la labellisation *Territoire Pilote de Sobriété Foncière* un nouveau mode de faire le quartier et de faire la ville.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

❖ Transition de mention et de label

Parmi les actions prioritaires de la collectivité, nous notons un soutien indéfectible à la culture, et particulièrement à l'Atelier à spectacle ; il est décidé par les politiques de « faire de cet équipement un outil phare du rayonnement culturel ». Ces attentes entrent en résonance avec les actions de décentralisation, de diffusion des œuvres sur le territoire, et l'itinérance que propose désormais depuis plusieurs années l'Atelier à spectacle à travers :

- son festival en direction du jeune public, *Pollen* (anciennement 1ers Arrivés),
- son festival de territoire en ruralité, *Champs libres*,
- ses actions immersives et participatives grâce au dispositif *La Belle Rencontre*,
- ses choix artistiques pour mettre en place des productions artistiques en infusion sur le territoire.

Ces expérimentations confortent la collectivité à proposer une nouvelle mention de la Scène conventionnée qui passerait ainsi de la mention *Art et création* à *Art en territoire*. Cela se justifie également par la « géographie » de l'Agglo qui rassemble 81 communes, ainsi que par la dimension « bicéphale » de l'Agglo car elle présente tant des territoires ruraux (à 90 %) que des Quartiers Politiques de la Ville (QPV) à Dreux et Vernouillet.

Deux axes prioritaires déterminent désormais le projet souhaité en termes de politique culturelle, nous l'avons vu, celui de modifier la mention de la Scène conventionnée mais également de modifier le label de l'Atelier à spectacle qui, à la demande de la collectivité, a l'ambition de proposer une candidature pour l'obtention du label de Scène nationale. La collectivité projette que l'Atelier à spectacle soit un maillon essentiel de la dynamique du territoire. Évoluer ainsi vers une labellisation Scène nationale, c'est s'engager pour l'obtention de moyens supplémentaires permettant :

- un service public renforcé en raison d'une équipe plus étoffée,
- une offre artistique toujours plus ambitieuse, apportant aux habitants de notre Agglo un rayonnement culturel d'envergure,
- une irrigation des territoires pour « une ruralité vivante », et un rayonnement de l'Atelier à spectacle en direction des territoires urbains et des quartiers prioritaires,
- l'identification de l'équipement en tête de réseau départemental.

Nous n'oublions pas que nous présentons une candidature de Scène conventionnée d'intérêt national – mention *Art en territoire*. Néanmoins, l'obtention du label de Scène nationale représente une formidable perspective de développement pour la vie culturelle de l'Agglo et du département d'Eure-et-Loir.

I. L'ACTIVITÉ DE DIFFUSION ARTISTIQUE DE L'ATELIER À SPECTACLE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

DANS LES MURS DE L'ATELIER MAIS PAS QUE…

1. UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE, INSCRITE DANS LA CRÉATION CONTEMPORAINE

L'Atelier présente une programmation qui se doit d'être en phase avec cette désignation d'excellence que présente une « Scène conventionnée ».
L'établissement oriente sa programmation sur la compréhension de l'Humanité, de son identité, de ce qui la relie à des problématiques contemporaines ; cette partition interroge la place de l'Homme et son rapport au monde. Il s'agit alors, en tant que spectateur, de s'ouvrir à la culture, la sienne, et celles des autres. Questionner l'Humanité, c'est réfléchir à son essence, son histoire, son présent et sur ce que sera son avenir.
Dans ce cadre, la programmation transdisciplinaire par définition présentera toutes les esthétiques : théâtre, danse, musique, arts du cirque, arts de la rue, marionnettes, théâtre d'objets, magie nouvelle, arts du récit…

L'Atelier est particulièrement sensible aux formes hybrides, aux démarches singulières, aux projets innovants et à la transdisciplinarité.

Ce qui nous intéresse également dans la pluridisciplinarité, c'est de rompre avec les frontières de la salle et de l'espace public pour permettre la diffusion d'œuvres dans des contextes d'itinérance, de permettre une porosité entre le *in* et le *out*.

Le projet artistique 2024/2027 de L'Atelier à spectacle s'orientera vers :

- des œuvres de notre patrimoine scénique, théâtral et chorégraphique, que l'on nomme répertoire, pour deux raisons. La première - pour les (re)voir à la lumière de problématiques sociétales, mises au jour par des mises en scène contemporaines. La seconde - pour continuer à bâtir une culture commune, celle qui fait sens, et nous construit en tant que citoyen, individu et nous fait appartenir à une communauté culturelle ;

- des œuvres résolument contemporaines, terreau fertile de la transdisciplinarité, de la création dans toute sa diversité, n'excluant pas les démarches de recherches et de laboratoires artistiques ;

- des œuvres aux formes sans cesse réinventées, interrogeant constamment l'adresse aux publics, mêlant conférences théâtralisées ou dansées, spectacles immersifs, infusions artistiques …

- des œuvres « accomplies » d'artistes incontournables, connus et « repérés » mais également des propositions artistiques d'artistes émergents, permettant le perpétuel renouvellement artistique.

- des œuvres métissées, par leurs formes et l'origine de leurs créateurs et interprètes proposant des rencontres inattendues entre des artistes d'envergure internationale, nationale et des artistes européens, ultramarins et de tous les continents…

1.1 Les humanités, l'universalisme et la question de l'anthropocène

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

La sociologie des publics que nous accueillons et notre sensibilité aux droits culturels nous amènent à proposer une programmation empreinte d'**universalisme** et marquée par la reconnaissance de la diversité des cultures qui composent la population de notre agglomération. Notre ambition est de faire de l'espace du théâtre un marqueur identitaire des habitants de l'Agglo et de symboliser « une porte d'accès au monde », et à la compréhension partagée de notre territoire pour **faire citoyenneté**. Il s'agit, sans pour autant donner de leçons, de conduire le spectateur sur le chemin **des humanités**, de l'accompagner vers la compréhension d'un monde complexe dont nous devons anticiper les mutations. Ainsi, nous avons le désir de travailler avec des auteurs et des metteurs en scène français francophones ou étrangers de tous les pays, européens mais également issus de l'immigration ; dans ce contexte, il s'agit également de participer à la continuité territoriale des œuvres ultra-marines, symboles vivants de cet universalisme.
Le théâtre, par définition, propose un modèle de vivre ensemble émancipateur.

Sujet de débat, l'anthropocène se définit, en premier lieu, comme l'ère géologique durant laquelle l'influence de l'être humain sur son environnement a pris le dessus par rapport aux forces de la nature. Convaincus que la réflexion sur les enjeux écologiques doit être collective, nous désirons convoquer les artistes et penseurs autour de l'anthropocène afin qu'ils puissent proposer des expériences sensibles et des propositions inédites. Nous pensons par exemple à Frédéric Ferreret et ses *Six cartographies* ou à Cyril Dion, auteur du *Petit manuel de résistance contemporaine, récits et stratégies pour transformer le monde*. Avec son spectacle *Résistances poétiques*, ce dernier propose un concert slam et rock comme une ressource créative et spirituelle pour faire face à notre fracas intérieur et construire un autre futur. On pense également au spectacle *Le sale discours* de Pierre Guillois.

Ainsi, à partir de janvier 2024, l'Atelier porte à travers sa Scène conventionnée un programme artistique audacieux au cœur et au carrefour des enjeux environnementaux, et de la sobriété foncière : le futur *Quartier spectaculaire*. Ouverture du lieu sur la vie et sur la ville, ce projet expérimental d'urbanisme culturel voit le jour avec sens, force et cohérence.

Cette thématique de l'anthropocène s'exprime comme un fil rouge tout au long de nos programmes et saisons mais également dans nos projets architecturaux et urbanistiques. Ainsi, les programmations artistiques sont autant d'arguments permettant l'acculturation de la population aux préoccupations climatiques et environnementales. Nous proposerons ainsi régulièrement quatre épisodes.

- **Épisode 1 : Poétiser la ville**

Nous accueillerons *La psychanalyse urbaine à Vernouillet*, de septembre 2023 à avril 2024.
La psychanalyse urbaine consiste à coucher les villes sur le divan, détecter les névroses urbaines et proposer des solutions thérapeutiques adéquates. Le projet se finalise par une représentation imaginée de manière collective.

- **Épisode 2 : Re-penser la ville // Conférence,** *Le cycle de la ville*

Sylvain Grisot est urbaniste et fondateur d'une agence de conseil et de recherche urbaine engagée pour les transitions de la fabrique de la ville. Conférencier, enseignant et chercheur, il est l'auteur du *Manifeste pour un urbanisme circulaire*, dans lequel il invite les acteurs de la ville à faire la transition pour une ville frugale, proche, résiliente et inclusive. Il propose un plaidoyer pour un changement de regard sur la ville qui nous entoure, et une invitation à la transformer pour répondre aux enjeux du siècle. Il est désigné comme urbaniste référent pour *La démarche des Territoires pilotes et pionniers de sobriété foncière (TPSF)*, portée conjointement par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et le PUCA.

- **Épisode 3 : Investir la ville**

Les représentations des spectacles *Le Petit Déjeuner* de la compagnie Dérézo et *Héroïne* des Arts Oseurs auront lieu en espaces non dédiés et/ou en espace public. Ainsi, l'espace urbain devient une scène à part entière, où se mêlent les rôles des habitants, des spectateurs et des artistes.

➢ Épisode 4 : Re-faire le monde

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Notification : 21/12/2023

Équipement référence du *Quartier spectaculaire*, l'Atelier à spectacle est au cœur d'un bouillonnement artistique dont la thématique environnementale se révèle être une trame de fond. Qu'il soit dramatique ou humoristique, le propos des artistes entre en résonance avec nos interrogations sur nos modes de vie, laissant entendre autant de voix durables.

Nous proposons pour 2024 et à titre d'exemples les projets suivants :

- *Résistances poétiques*, Cyril Dion/ Sébastien Hoog – Concert poétique
- *Le cycle de la ville*, Sylvain Grisot – Conférence
- *Partout le feu*, Cie de la Tête noire – Théâtre
- *Éco-responsable*, Ben – Humour
- *La psychanalyse urbaine*, L'Agence nationale de psychanalyse urbaine – Conférence théâtralisée



La psychanalyse urbaine, L'Agence nationale de psychanalyse urbaine

1.2 Le théâtre

La programmation théâtrale fera la part belle aux pièces classiques dont les propos visionnaires restent atemporels tant par les questions universelles qu'ils soulèvent que par une dramaturgie qui étonnamment prend, quel que soit l'époque, ancrage dans le présent pour nous parler de cette société dans laquelle nous vivons. Néanmoins ces textes sont revisités et « habités » par une mise en scène résolument contemporaine dont la fable, à travers la lecture personnelle du metteur en scène, révèle de nouvelles interprétations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
7028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023

Le théâtre présente néanmoins des dramaturges et des metteurs en scène contemporains « incontournables »… Yan Fabre, Frédéric Fisbach, Rodriguo Garcia, Jacques Lassalle, Wajdi Mouawad, Joël Pommerat, Olivier Py. Nous observons néanmoins l'adaptabilité technique de ces « grandes formes » pour la plupart, sous réserve d'un budget permettant de telles programmations. On retient des metteurs en scène comme Denis Podalydès, des talents confirmés comme François Rancillac, Pierre Guillois, Cyrille Teste, Mohamed El Khatib. Nous avons pour rôle de programmer également des talents comme Alexis Armengol du Théâtre à crû, ou Pauline Bureau de la Compagnie La Part des Ange, ou encore Fred Pellerin ou Nicolas Bonneau pour les arts du récit. Des directeurs de Centres dramatiques nationaux tels que David Bobée, Bérangère Ventusso nouvellement nommée au CDN de Tours…, des compagnies régionales très pertinentes telles que la Compagnie Alaska, Lapsus Chevelü, les compagnies du Double et Mind the gap auront toute leur place dans notre théâtre.
Pour les compagnies ultra-marines, nous retiendrons les compagnies réunionnaises Qu'avez-vous fait de ma bonté, le Théâtre des Alberts, la compagnie La Pata Negra…

Nous pouvons par exemple retenir les propositions suivantes :

- *Mes parents*, Cie Zirlib/Mohamed El Khatib
- *Koulounisation*, Salim Djaferi
- *L'Oiseau de Prométhée*, CDN de Normandie-Rouen, Compagnie Les anges au plafond, mise en scène Camille Trouvé
- *Gisèle Halimi, une farouche liberté,* texte de Gisèle Halimi et Annick Cojean, mise en scène Léna Paugam
- *Je suis la Bête*, Théâtre des trois Parques/Julie Delille
- *Arlequin poli par l'amour*, Thomas Jolly
- *Kevin,* Cie Chantal et Bernadette/ Arnaud Hoedt /Jérôme Piron
- *Illusions perdues,* Pauline Bayle



Gisèle Halimi, une farouche liberté, mise en scène Léna Paugam

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Publication : 21/12/2023

1.3 La danse ou l'art du mouvement

À la danse/aux danses, nous préférons l'art du mouvement, qu'il sera important d'investir tout au long de la saison. Cette discipline sera représentée sous toutes ses formes afin d'illustrer le corps dans tous ses états, dans toutes ses submersions, dans la représentation lente de l'évolution des corps de l'âge tendre à la vieillesse. La danse/le mouvement investit le corps comme un acte politique fort et volontariste. Ainsi, le corps, pour dire et argumenter, est métaphore et miroir d'une société, d'une époque. Le caractère polymorphe que nous voulons donner à la programmation danse/mouvement joue de la transdisciplinarité, en impliquant par exemple d'autres modes d'expression comme la vidéo, le jeu vidéo, les arts du cirque, les musiques actuelles, la mode… La représentation joue aussi de ses adresses aux publics pour devenir tour à tour conférence dansée, installation plastique, objet scénique inattendu. Le choix des pièces se veut donc éclectique, s'adressant à tous ; la danse contemporaine, raffinée et obscure, violente et percussive, politique et argumentative, mais tout autant être onirique, et drôle, s'adressant à la famille et aux jeunes publics.
Il sera demandé aux compagnies de réaliser un travail de médiation avec les publics selon les spectacles ; des clés de compréhension pourront accompagner le parcours du spectateur. Des ponts réguliers avec la médiathèque permettront de démocratiser en transversalité un art jugé parfois « distant ». Ainsi, des conférences dansées, des rencontres avec un chorégraphe via nos capsules[3] *Lire la danse* nous permettront de rencontrer autrement les chorégraphes, notamment via les sources d'inspiration, l'idée étant de permettre qu'ils se délivrent par des arts connexes ; un livre, un roman, un film pourront permettre d'aborder les sources d'inspiration de l'artiste et les motivations de sa création. Ces ponts se feront d'autant plus « naturellement » s'il s'agit d'un artiste associé. Un fonds « spectacle vivant » dans les rayonnages de la médiathèque pourra accueillir des pièces chorégraphiques filmées, des reportages et de « beaux ouvrages » illustrant cet art.
Le patrimoine dansé aura également sa place dans la construction d'une culture commune et transgénérationnelle. Nous pensons par exemple à *May B*, pièce maîtresse de Maguy Marin plus que jamais actuelle dans l'errance et l'exil de ces personnages argileux… Une pièce comme *A taste of Ted* de Jérôme Brabant, jeune chorégraphe soutenu par L'échangeur CDCN Hauts-de-France, observe avec délice les réactions d'un public « pris au piège » des figures légendaires de Ruth Saint Denis et Ted Shawn. Un patrimoine chorégraphique donc et des figures emblématiques seront « invités » par la présence de pièces de Cunningham, Carlson, Maguy Marin, Anna Teresa de Keersmaeker, Montalvo, Galotta…
Nous proposerons des pièces s'inscrivant dans une actualité chorégraphique, ou illustrant également des talents confirmés : Anne N'Guyen, Ayelen Parolin, Hillel Kogan.
Nous pourrons imaginer par exemple la venue du Centre Chorégraphique National d'Orléans avec sa pièce *Counting stars with you* de Maud Le Pladec du CCN d'Orléans. Thomas Lebrun, directeur du CCN de Tours nous permettra de travailler sur des partenariats réguliers. Nous suivons attentivement son actualité.

Nous proposons par exemple :

- *Maldonne*, Leïla Ka
- *Thisispain*, Hillel Kogan
- *Simple*, Ayelen Parolin
- *A human and Kuka industrial robot duet*, Huang Yi et Kuka
- *Sous les fleurs*, Thomas Lebrun/CCN de Tours
- *Giro di pista*, Ambra Senatore et Marc Lacourt/CCN de Nantes
- *Rondes*, Pierre Rigal, création 2024

[3] Les capsules sont des rendez-vous qui ont lieu avant les spectacles et qui permettent aux spectateurs de rencontrer des discours de spécialistes (historiens de l'art, journalistes, écrivains…) ou d'artistes. Ces moments privilégiés sont autant de fenêtres de compréhension et d'éclairage sur l'œuvre scénique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



Simple, Ayelen Parolin

Nous avons pu remarquer un réel engouement et intérêt pour les compagnies de danse en provenance des territoires d'Europe du Sud, ultra-marins et africains, qui, pour la plupart, réinventent un patrimoine dansé inscrit dans des contextes politiques et sociaux parfois décriés. À titre d'exemple, la compagnie Via Kathlehong met à l'honneur les danses urbaines sud-africaines, et notamment de la pantsula. Il s'agit à travers ce spectacle de danse de décrire la corruption et les espoirs déçus dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Fernando Anuang'a, danseur chorégraphe de culture masaï, s'inspire des chants de ce peuple qui constituent une mémoire ancestrale et une puissance rythmique unique, le moteur fondamental de sa gestuelle.
Des propositions peuvent pour certaines d'entre-elles être diffusées en espace public. Pour notre territoire rural qui regorge de cours d'eau, nous pensons au répertoire de la Cie Pernette et ses créations *La Mémoire de l'eau* et *Eau douce*. Ces propositions se jouent dans des eaux courantes ou en circuits fermés. Nous pensons aux rivières transparentes de Nonancourt ou aux douves du château de Saint-Lubin dans le cadre du festival *Champs libres*.

Nous retiendrons donc également à titre d'exemples :

- *Le sel de la terre*, Didier Boutiana/Cie Soul City (Réunion)
- *Injabulo*, Cie Via Kathlehong (Afrique du sud)
- *Massiwa*, Salim Mzé Hamadi Moissi (Les Comores/Mayotte)
- *Murmures des décasés*, Djodjo Kazadi/Le Royaume des fleurs - Cie Kazyadance (Mayotte)
- *We are nomads*, Cie Fernando Anuang'a (Kenya)
- *Flamenco*, José Manuel Álvarez, Cie Bailes Coloterales (Espagne)
- *Mémoire de l'eau* et *L'Eau douce*, Cie Pernette

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



We are nomads, Cie Fernando Anuang'a

1.4 Les musiques : jazz, chanson, world, musiques actuelles ...

La musique dans toute sa diversité doit être proposée aux publics de l'agglomération : musique classique, jazz, musiques du monde, en passant par la variété des musiques actuelles comme la musique électro, le hip-hop, le slam, la chanson, la pop, le rock…
Il sera nécessaire de travailler en collaboration avec certains acteurs du territoire régional pour s'assurer de proposer cette diversité. On pense bien-sûr au Printemps de Bourges, notamment pour les Inouïs, Les Bains douches à Lignières, partenaire naturel de L'Atelier en ce qui concerne la chanson. La Scène conventionnée du Trianon transatlantique est également un partenaire de choix.
Nous pouvons inventer les partenariats les plus divers avec nos collègues programmateurs afin de permettre la mixité des publics et dynamiser une offre plus riche tout en réalisant des économies d'échelle. La salle modulable du Séchoir (300 places debout/182 places assises) nous oblige, par sa jauge limitée, à bien orienter nos choix artistiques sur des critères notoriété/économie/prix au siège/représentativité de l'esthétique sur le territoire.
L'accueil en résidence de jeunes artistes musiciens ou groupes pourront permettre d'organiser des premières parties de certains concerts. Attentifs au renouvellement artistique, nous coorganiserons des plateaux-tremplins jazz en collaboration avec le festival départemental Jazz de mars et Le Petit Faucheux de Tours dès 2024.
La chanson francophone a longtemps été une esthétique de choix à L'Atelier à spectacle, qui a accueilli de nombreuses créations. Nous continuerons à défendre ce genre musical sans pour autant exclure d'autres modes d'expression musicaux. Notre lieu jouit d'une certaine notoriété auprès de différents bookeurs et la proximité avec Paris fait de l'Atelier à spectacle un lieu idéal pour accueillir en résidence des artistes réputés comme Raphaël, Alex Beaupain, Catherine Ringer mais également Nach, Clarika...

Nous travaillons plus particulièrement avec les tourneurs Astérios, Far Prod et Les Visiteurs du soir. Certains accords « commerciaux » peuvent également s'établir avec la société Az-Prod pour les têtes d'affiche et partager ainsi « les prises de risque ».
Dans le contexte précédemment décrit, la configuration de la salle L'Atelier (954 places assises) permettra d'y recevoir des têtes d'affiche.
Quelques exemples de choix d'artistes ou de groupes pour 2024/2027 (en dehors de toutes considérations budgétaires).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Chanson française et têtes d'affiche

- Gaëtan Roussel / Feu ! Chatterton / Izïa / Eddy de Pretto / Zaho de Sagazan
- Barbara Carlotti / Alexis HK / Clara Ysé / Hoshi / Dom La Nena / Raphaële Lannardère, *alias* L, en fonction de leur actualité, font également partie des artistes que nous pourrions accueillir sur les saisons.



Clara Ysé, « nouvel espoir de la chanson française » (Radio France)

Musiques du monde

- *Birds on wire*, Rosemary Standley (US/France)
- Christine Salem (Réunion)
- *Dakhabrakha* est un projet du Dakh Center for Contemporary Art (Ukraine)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Électro word/ Musique contemporaine électro/ Hip-hop/Rock

- Labelle (Océan Indien)
- KO KO KO (Kinshasa, Congo)
- Kokomo (FR)
- Hocus Pocus (FR)
- *Julia*, Collectif Nightshoot (FR-Région CVL)

Jazz

- Erik Truffaz // Vincent Ségal (FR) // Julien Lourau (FR) // Hugh Colmann (UK) // Médéric Collignon

Dans le cadre de notre mention *Art en territoire*, et en ce qui concerne notre dispositif *La Belle Rencontre*, nous proposerons régulièrement des projets associant les habitants et/ou les pratiques amateurs et les artistes. Les associations de chorale fort nombreuses sur l'Agglo s'associeront par exemple ainsi au projet de François Morel, *Tous les marins sont des chanteurs*. Les chanteurs-amateurs seront 150 à participer au projet.
Christine Salem, grande figure du Maloya propose un projet avec le *Discobole Orchestra* (16 cuivres batterie guitare contrebasse) ; ces cuivres peuvent être remplacés par des « grands élèves » du conservatoire, ce que nous proposerons.
Nous retenons également le spectacle participatif *Je vous aime* de la compagnie Répète un peu pour voir. *Je vous aime* renouvelle cette recherche artistes/habitants en déplaçant l'espace scénique au cœur du public. Les voix et les gestes des artistes traversent l'espace des spectateurs, ouvrant un nouveau domaine de recherche, tenant compte des contraintes spécifiques d'acoustique et de visibilité. Il s'agit alors de transformer cette proximité en complicité, et de susciter l'envie chez chacun d'expérimenter ce lien, cette résonance particulière que le mouvement et l'espace apportent à la voix.
Pour finir, nous désirons valoriser lors du festival de territoire *Champs libres* des espaces champêtres du patrimoine vert de l'Agglo ; les espaces non dédiés mais également les forêts, les cours d'eau sont autant d'espaces scéniques improvisés. *Akutuk origins* est un concert de percussions originaire du Cameroun et désigne également une technique de percussions aquatiques à mains nues, un jeu entre l'air, l'eau et le corps. Ce savoir-faire ancestral rend hommage aux éléments de la nature pour leurs bienfaits. *Akutuk origins* rend hommage et célèbre la vie depuis son origine à travers un répertoire inédit de percussions aquatiques et de chants transmis depuis des générations en Afrique centrale. Cette proposition se joue dans des eaux courantes ; nous pensons aux rivières transparentes de Nonancourt ou aux douves du château de Saint-Lubin dans le cadre du festival *Champs libres*.



Akutuk origins

1.5 Le cirque contemporain, la magie nouvelle, et autres projets hybrides

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Les Arts du cirque, la magie nouvelle… seront représentés tout au long de la saison, tant dans l'équipement qu'hors-les-murs. Les arts du cirque présentent l'intérêt artistique du renouvellement transdisciplinaire par définition. Nous pouvons donner à voir ces propositions en salle, mais pouvons également les décentraliser en établissements scolaires, en quartiers prioritaires, les programmer sur l'ensemble de l'agglomération… L'adaptabilité technique de ces formes permet de penser plus facilement les décentralisations. L'intérêt que présentent ces propositions artistiques, en dehors de leur caractère spectaculaire et accessible, c'est leur poésie, leur inventivité et leur réception qui participe au renouvellement des publics.

Ce qui nous intéresse également dans les formes circassiennes, c'est qu'elles sont en constante évolution, et explorent de nouvelles écritures et approches créatives et font surtout fi de la tradition. Nous sommes particulièrement attentifs aux nouveaux territoires du cirque : jonglages, cirque et arts numériques, cirque et arts visuels…

La Cie Les Beaux Fiascos, compagnie associée pour deux saisons 2023/2024 et 2024/2025, incarnée par Dimitri Hatton (collaborateur de Mohamed El Khatib et interprète des créations d'Adrien M et Claire B) présente une pluridisciplinarité peu commune au service du « numéro raté » ; l'artiste interroge le spectateur sur la notion de performance circassienne et l'esthétique de la laideur dénonçant le principe du cirque léché, commercial, souvent représentatif des grandes compagnies américaines dont il fut pourtant interprète. Il propose deux projets pour le même propos : celui de l'échec. L'un est présenté en salle et intitulé *Try again* en version solo au plateau, et l'autre est une œuvre participative et itinérante en espace public convoquant une vingtaine d'habitants, intitulée *Nos Déconfitures* ; ce spectacle sera programmé sur le festival de territoire *Champs libres*.



Dimitri Hatton *Try again* @ Fred Hocké

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Nous proposons pour les arts du cirque :

- *BackBone*, Gravity & Other Myths
- *Time to tell*, Cie L'Unijambiste / David Gauchard / Martin Palisse
- *Là* et *Mazut*, Cie Baro D'evel
- *Try again* et *Nos déconfitures*, Cie Les Beaux Fiascos
- *Les Dodos*, Cie Le P'tit Cirk
- *Low cost paradise*, Cirque Pardi!
- *Ombres portées*, Raphaëlle Boitel / Cie L'Oubliée
- *La balançoire géante*, La Volte-cirque
- *What Will Have Been*, Cie Circa



Là, Cie Baro D'evel

Pour la magie nouvelle, nous proposons, à titre d'exemples :

- *Garcimore est mort*, Gaël Santisteva / Ay-Roop
- *Nous sommes possibles*, Rod Boom (Belgique)
- *Goupil et Kosmao*, Étienne Sagliot / Monstre(s)

1.6 Les nouvelles écritures et écritures numériques

Les nouvelles écritures du spectacle vivant, approches et formes artistiques explorent souvent l'interaction entre la technologie, la scène et le public pour créer des expériences plus immersives et participatives : jeux vidéo, réalité virtuelle ou augmentée, podcast, son binaural ou spatialisé… Ces

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet - 21/12/2023
Notification - 21/12/2023

nouvelles pratiques, par leurs formats souvent hybrides, renouvellent les codes de la performance par l'interactivité et l'immersion.
Les nouvelles écritures désignent un ensemble d'expérimentations artistiques, n'excluant ni le média du web ni l'usage des smartphones. Les expériences de réalité virtuelle, d'écoutes de podcast ou spatialisées, sont des défis à l'imagination notamment par l'exploitation du jeu vidéo. Ces œuvres hybrides réinventent les codes de la narration et positionnent le public dans un rôle actif, au centre d'histoires qui participent à construire le patrimoine de demain.

L'Atelier est particulièrement sensible aux formes hybrides, aux démarches singulières, aux projets innovants. Les arts numériques, graphiques ou plastiques, la vidéo, mais aussi la littérature, la poésie… associés au spectacle vivant, y ont toute leur place. Notre établissement est un endroit où l'on construit, où l'on assemble, où l'on expérimente. C'est un laboratoire artistique où différentes disciplines se rencontrent afin de faire émerger de nouvelles créations. Les technologies immersives, l'image animée sous diverses formes : 2D, 3D, le cinéma etc. y ont toute leur place. Nous avons pu remarquer que ces nouvelles façons de s'adresser aux publics jeunes participent au renouvellement des publics. L'Atelier à spectacle, tout comme il accueille en son sein un atelier de construction et de fabrication de décors à disposition des compagnies, réfléchit aujourd'hui, par l'acquisition de la friche Mang à mettre en place « une boite noire » s'adressant aux créateur.rice.s numériques. Cet espace de « ressources » techniques, atelier multidisciplinaire, permettrait de faciliter la création et les recherches artistiques numériques, en n'excluant pas les entreprises artistiques. Il s'agit ainsi de mettre en synergie de nouvelles collaborations et de faire émerger des productions où savoir-faire artistique, technique et numérique que nous désirons résolument décloisonnées. Ce peut être l'occasion pour les artistes de s'orienter vers de nouveaux horizons, des perspectives d'activités différentes et des modèles économiques hybrides.

La jeunesse doit nécessairement être convoquée sur les résidences, les temps de création. Le lycée Branly - établissement des métiers des sciences et de l'industrie, avec lequel nous menons déjà des master-class et ateliers numériques avec nos artistes – est, sur le sujet des écritures numériques, un fidèle partenaire. Nous pensons par exemple à la filière Bac pro systèmes numériques – option réseaux informatiques et systèmes communiquants ou le BTS Systèmes numériques ; le Bac STD2A Science et Technologie du design et des arts appliqués (de nombreux lycéens s'orientent vers les métiers du jeu vidéo) est également une filière particulièrement sensible aux projets artistiques numériques que nous proposons au sein de notre établissement.
Notre volonté est de proposer également un pôle immersif (dans l'Atelier à spectacle) pour permettre la rencontre effective entre la création numérique et le spectacle vivant. Le Séchoir, salle de diffusion modulable (182 places assises/300 places debout) peut être le lieu idéal pour ce type de projets, ce qui n'exclut pas les grandes formes numériques dans l'Atelier (capacité de 954 places).

Pour finir, l'itinérance future de l'Atelier à spectacle peut prendre appui sur des collaborations déjà existantes avec le Centre d'art contemporain l'ar[T]senal, structure municipale au cœur de la Ville de Dreux, dédiée au soutien à la création et diffusion des arts visuels et qui a pour mission l'accompagnement de tous les publics à l'art contemporain. Cette collaboration est l'opportunité de développer de nouvelles actions en partenariat avec la Micro-folie de Dreux, structure elle aussi municipale, située dans le quartier prioritaire Dunant-Kennedy et attachée au Centre social du Lièvre d'Or (QPV) de Dreux. Cet espace de sensibilisation à l'histoire de l'art présente un musée numérique et un « fablab », incubateur de talents pour des jeunes et particuliers souhaitant s'investir dans le développement d'une identité de société ou d'un projet de création ou de réemploi.

Les deux directions de l'Atelier à spectacle et de l'ar[T]senal s'accordent pour construire ensemble des programmes complémentaires, porteurs de sens pour leur établissement, les publics de Dreux et de l'agglomération. Elles réfléchissent ensemble, entre autres, à des œuvres numériques qui pourraient investir l'espace urbain la nuit, ou bien des répertoires partagés d'artistes entre le Centre d'Art et l'Atelier à spectacle.

Nous retenons, à titre d'exemples, les propositions artistiques suivantes :

- *HakanaÏ* (production plus ancienne mais toujours d'actualité), d'Adrien M et Claire B

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- *Pixel*, œuvre numérique patrimoniale d'Adrien M et Claire B associés au chorégraphe Mourad Merzouki, de la Cie Käfig
- *Destin*, Cie 1-0-1, œuvre numérique que nous avons coproduite (compagnie associée en 2021 et 2022)
- *Antichambre*, Cie Stéréoptik
- *Cinématomime* ou *Vento* du groupe Zur, œuvre numérique que nous avons coproduite
- *L'Opium réside dans le pixel*, Juste avant la Compagnie
- *Julia*, Collectif Nightshot



Julia, Collectif Nightshot

1.7 La gastronomie ou les arts de la bouche

Situées sur un territoire dédié à la culture céréalière, nos campagnes ont su se diversifier et évoluer avec leur temps. Nous sommes proches de la Beauce, région toujours considérée comme abritant les greniers à blé de la France et marquée par des pratiques agricoles très présentes. Nous avons choisi de célébrer à travers des propositions artistiques et culinaires, des éléments constitutifs de l'identité du terroir afin de témoigner de notre attachement à la région drouaise tout en sublimant ses produits. Nous

associerons à ces évènements hybrides alliant spectacles et produits bio de préférence, des producteurs locaux afin qu'ils puissent faire connaitre leur maraichage ou production tout en faisant la promotion des circuits courts. Nous sommes désireux d'aller plus loin et de faire une fois par mois de notre grand hall un espace de vie, accueillant AMAP, maraichers, crémiers de qualité.
Nous prendrons appui sur le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de l'Agglo, dispositif exemplaire qui présente une démarche concertée entre les acteurs du territoire, professionnels de la filière alimentaire (agriculteurs et producteurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire, coopératives de distribution…), élus et consommateurs, conjuguant transition écologique et cohésion des territoires (…).
Ce qui nous intéresse également dans ce volet culturel que représente la gastronomie, c'est d'y associer des lycées professionnels hôteliers. Nous pensons travailler notamment (*et à la demande du chef Emmanuel Perrodin*) avec la filière CAP production et service restaurations du lycée Gilbert Courtois à Dreux. Ces jeunes seront associés au projet *La Rose des vents, une poétique de la bouillabaisse*, Cie Frotter | Frapper.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023

La compagnie Dérézo, laquelle sera associée à notre équipement, a pour mission, à nos côtés, d'inventer des tables itinérantes spectaculaires et inédites, spécialement inventées pour notre programmation hors-les-murs ; ce dispositif intitulé *Par les bouches*, investirait également la manifestation du Département *Mon village en fête*. Charlie Wilschmit, metteur en scène de Dérézo, traduit ainsi notre vision : « *Ma fascination pour les lieux culinaires embrasse un spectre large qui va du restaurant étoilé à la cuisine de rue en passant par la fête foraine. La mise en scène des corps, des objets et des espaces y est toujours prépondérante, et a un impact décisif dans la réception gustative. Ne manque pour moi que le texte, la parole donc, et c'est précisément un opéra des sens que je propose (…) un spectacle culinaire qui met en scène une histoire de la bouche du cri primal au dernier souffle* »[4].

Notre volonté est de programmer des spectacles qui valorisent et fassent connaître des produits locaux, sains et de qualité, de manière à les présenter sous leurs plus beaux atours, mais également des produits des gastronomies françaises et du monde entier. Ces moments s'inscrivent dans notre façon de percevoir les droits culturels faisant entendre en parallèle à travers des textes d'auteurs et autrices du monde entier, des propositions artistiques innovantes, présentant le goût comme différence culturelle, éthique, voire politique, partant également du principe que ce sens, comme la culture s'apprend depuis la naissance.
Ce chapitre nous invitera, nous n'en doutons pas, à mettre en scène ces propositions artistiques sur le territoire, prenant comme prétexte les paysages de notre ruralité comme autant de cantines foraines, et gargotes nomades…



Chaussons aux tomates, de la pâte brisée et de sa farce à la tomate, Hiba Najem

[4] Note artistique pour la création de *Par les Bouches*, Cie Dérézo.

Nous retiendrons par exemple les projets artistiques suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- *La Rose des vents présente une poétique de la bouillabaisse* interprétée par Noémi Boutin au violoncelle et Emmanuel Perrodin, grand chef aux fourneaux, de la compagnie Frotter | Frapper
- La trilogie de la Cie Dérézo : *Le Petit Déjeuner*, *Apérotomanie*, *Par les Bouches*.
- *Au point du jour*, Cie presque Siamoises
- *Encatation* de Johann Le Guillerm associé au chef Alexandre Gauthier
- *Chaussons aux tomates, de la pâte brisée et de sa farce à la tomate*, Hiba Najem
- *Que ma joie demeure*, Clara Hédouin et le chef Emmanuel Perrodin
- Dans le cadre de l'exposition *Rien sans vous* organisée par l'ar[T]senal et le festival de territoire *Champs libres*, nous proposons avec le centre d'art contemporain de Dreux d'accueillir l'artiste Jonathan Bablon et son projet *Saveur enracinée*.

2. UN ANCRAGE ARTISTIQUE FORT EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC, DE L'ADOLESCENT ET DE LA FAMILLE

2.1 La programmation Jeune public et scolaire

Il est essentiel de poursuivre un travail entamé depuis de longues années en direction du jeune public. Véritable école du spectateur, la programmation Jeune public présente des spectacles pluridisciplinaires. Maillon essentiel participant à la construction de la sensibilité artistique, de l'écoute, de la culture, de l'esprit critique et finalement de la personnalité des enfants et des jeunes, la programmation Jeune public est résolument inventive et le reflet, nous l'espérons, d'une création de qualité, ouverte sur le monde, présentant une diversité d'adresses aux jeunes. Les artistes convoqués sur ce volet, conscients de leur responsabilité, investiront pleinement leur rapport à ces périodes de la vie en traitant des thématiques chères aux préoccupations de l'enfance et inscrites dans leur temps : l'amitié et les relations sociales que sont la famille, l'école, l'acceptation de la différence… mais également des thématiques que l'on croit réservées aux adultes : la citoyenneté, la mort… Des dramaturges et metteurs en scène comme Pauline Salles, David Lescot, Annabelle Sergent, Nathalie Bensard… s'emparent de ces thématiques à merveille. Le rapport à l'art, à la littérature, et la compréhension des mythes sont autant de domaines à explorer avec la jeunesse. Les goûters-philo sont des champs d'expérimentation que nous menons également avec les enfants, preuve que les questions existentielles n'ont pas d'âge…

La programmation de l'Atelier à spectacle a pour vocation d'accompagner les nouvelles générations pour leur permettre de mieux appréhender le monde qui les entoure. Il a pour mission d'ouvrir les imaginaires, de développer l'esprit critique, d'éveiller la sensibilité… autant d'éléments émancipateurs pour mieux grandir. Un axe de travail essentiel doit aussi enrichir la programmation par l'implication des enfants dans la vie de l'établissement à la fois par la conception de spectacles participatifs mais également par la manière de pouvoir leur donner libre accès à la compréhension de notre établissement par des visites-goûters, des immersions aux côtés de l'équipe administrative et technique…
En ce qui concerne la programmation scolaire, nous nous attachons à proposer des spectacles de la maternelle au lycée et en direction de tous les établissements de l'agglomération sans distinction. Certains spectacles tout public sont proposés aux lycéens, notamment par le biais du dispositif Lycéens et Création Contemporaine (LCC).



Quand j'étais petit, je voterai, d'Émilie Capliez

Nous retiendrons à l'attention des jeunes publics :

- *Bastien sans main*, d'Antonio Carmona/Olivier Letellier, Les tréteaux de France
- *Quand j'étais petit, je voterai*, d'Émilie Capliez, adaptation du roman de Boris Le Roy
- *Les Petites Géométries*, Cie Juscomama | Justine Macadoux & Coralie Maniez
- *Les hamsters n'existent pas*, Cie La Rousse
- *Les filles ne sont pas des poupées de chiffon*, Cie La Rousse
- *Manger un phoque*, un texte de Sophie Merceron et une création de la Compagnie Supernovae prévue en 2025
- *Céleste, qui sommes-nous*, Cie Origami/Gilles Baron, création 2025

2.2 L'éducation artistique et culturelle (EAC)

Nos programmes d'éducation artistique et culturelle irriguent le territoire départemental. Nous pourrions dépasser nos objectifs de fréquentation sur le volet EAC, mais en raison de moyens contraints (ressources humaines et financiers), nous ne pouvons accueillir l'ensemble des classes demandeuses. C'est un endroit de progression que nous aimerions atteindre. Nous privilégions les écoles en QPV et en milieu rural afin de permettre une équité culturelle sur le territoire.
Les processus de création sur les résidences accueillies font l'objet de rencontres spécifiques. Les mêmes classes peuvent observer un spectacle sur ces différentes phases de création puis sur sa diffusion finale. Le Programme d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) actuel de L'Atelier n'omet aucun niveau et s'adresse à tous les enfants et jeunes en milieu scolaire ainsi que le démontre la convention de partenariat qui sera signée en janvier 2024 entre l'établissement et la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale d'Eure-et-Loir. Les propositions peuvent prendre en

compte les œuvres au programme des Bulletins Officiels de l'Éducation nationale, mais restent attentives avant tout à l'épanouissement personnel de l'élève, à sa capacité à s'exprimer et à sa façon de convoquer ses propres imaginaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Publication : 21/12/2023

Les différents dispositifs EAC de l'Atelier à spectacle présentent une articulation des trois piliers de l'EAC auxquels nous sommes attachés : connaissances, rencontres avec les œuvres et avec les professionnels, pratiques artistiques.

➢ La Pépinière (anciennement Place aux mômes)

En partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Eure-et-Loir et en direction des classes de cycle 2 et 3 (du CE1 au CM2) des circonscriptions Dreux 1, Dreux 2, et de Châteauneuf-en-Thymerais, La Pépinière propose des pistes de travail et axes de travail comme *préparer*, *voir*, *comprendre* et *produire*. Son rôle est de favoriser la découverte du spectacle vivant, d'assister à des spectacles professionnels et de *goûter* au plaisir de se produire sur scène.
6 classes à l'année bénéficient de cette proposition soit environ 160 enfants.



Visite de l'Atelier à spectacle par les classes du dispositif La Pépinière (octobre 2023)

➢ La Classe Résidence

La Classe Résidence s'adresse chaque année à une classe de cycle 3 d'une circonscription de Dreux. Il a pour objectif de permettre aux élèves de découvrir le spectacle vivant en suivant un artiste en résidence, de préférence un artiste compositeur et interprète. Il est proposé aux élèves de la Classe Résidence, d'être les interlocuteurs privilégiés de cet artiste. Correspondances, ateliers d'écriture et de chants, classe transplantée pendant la résidence des artistes, rencontres, sont autant de pistes explorées pour faire vivre ce temps singulier de la création. La classe est invitée avec les parents à la première de l'artiste et/ou à la sortie de résidence. Nous privilégions la venue d'une classe à l'année sur ce projet.

➢ ACTe

Action, Culture en Territoire éducatif est un projet expérimental lancé par la DRAC et l'Académie d'Orléans-Tours. Le dispositif ACTe articule un atelier de pratique artistique, ouvert à un ou plusieurs

groupes classes, et des actions culturelles complémentaires inscrites dans un ou plusieurs projets de classes pouvant intégrer une dimension inter degrés et/ou inter établissements.
Il est ouvert aux écoles, y compris les maternelles, et également aux collèges uniquement dans la perspective d'une liaison inter-degré. Une priorité est donnée aux secteurs d'établissement les plus défavorisés et aux écoles entrant dans le dispositif.
Il est ouvert à l'ensemble des disciplines artistiques (arts plastiques, danse, théâtre et arts associés, musique), et à l'ensemble des champs de domaines culturels (patrimoine et architecture, livre et lecture, cinéma et numérique) et doit couvrir au minimum 40 heures d'intervention. 75 élèves en QPV bénéficient de ce projet sur un trimestre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



Classe de l'école Prévert (Dreux) partie prenante du dispositif ACTe (2022-23)

- **Premières Places**

Premières Places est un dispositif d'éducation artistique et culturelle conçu comme une école du spectateur pour les collégiens et les lycéens du territoire. Il s'étend sur une année scolaire (de septembre à mai) et concerne l'intégralité d'une classe. Ce dispositif peut intégrer les dispositifs « Arts au collège » ou « Aux arts lycéens et apprentis ».

- **Parler haut**

Dans le cadre de son action de sensibilisation des publics, notamment des jeunes, l'Atelier à spectacle met en place le dispositif d'actions culturelles *Parler haut* qui consiste en un atelier de création et de pratique animé par un artiste professionnel pour sensibiliser les élèves à l'oralité et à l'éloquence.
En écho aux épreuves du Grand oral de 3ème et de terminale, l'artiste-intervenant aborde les questions de postures, de ton de voix, d'engagement et de prise de position. Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce dispositif, c'est de mettre en relation la capacité d'argumentation du jeune et le théâtre engagé. La Cie du Double que nous programmons régulièrement avec des pièces comme *Nos jardins, Histoire(s) de France*, *La diversité est-elle une variable d'ajustement* (…) restent sur ce dispositif nos interlocuteurs privilégiés.

- **Lycéens et création contemporaine**

Le dispositif *Lycéens et Création Contemporaine* est soutenu conjointement par la Région Centre-Val de Loire, l'Académie d'Orléans-Tours et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Il contribue à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève participant, ainsi qu'à la découverte des métiers du secteur culturel. L'objectif est d'inciter les élèves à entrer en contact avec des formes de création contemporaine relevant de la mise en scène, la chorégraphie, l'écriture ou un autre domaine d'expression artistique (3 spectacles ou plus, des médiations…).
Toutes les classes de lycées publics d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole sont concernées. Les publics bénéficiaires restent en priorité les jeunes éloignés d'une offre culturelle structurée. Les frais de billetterie, de transport et de formation sont entièrement pris en charge par les partenaires, de fait il s'agit d'une opération entièrement gratuite pour les lycéens.
Ce dispositif est un parcours particulièrement exemplaire.

Nous proposons ainsi :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- 3 spectacles pour 5 à 6 classes entières au fil de l'année scolaire
- Visite de l'Atelier à spectacle et 1 speed-dating des métiers pour lequel l'équipe entière de l'Atelier participe à l'accueil de ces classes
- De nombreuses rencontres avec les artistes, avant ou à l'issue d'une représentation
- 1 formation de 2 à 3 jours pour les enseignants qui inscrivent une classe sur le dispositif concerné.

➢ Tous en scène

De nombreux enseignants s'engagent dans un module d'apprentissage lié à des activités physiques à visées artistique et expressive, mais la représentation reste trop souvent très ponctuelle et se limite à l'école ou aux parents. Afin d'ouvrir leur production à d'autres regards, le dispositif *Tous en scène* propose des rencontres qui permettent de regrouper les classes investies dans ce type de projet pour un moment de représentation et ce, dans une vraie salle de spectacle. Ainsi, au cours de ces journées, les élèves pourront être acteurs et spectateurs.

➢ Les formations en direction des enseignant.es

Les formations pour les enseignants permettent à ces derniers d'appréhender toutes les clés pour accompagner sereinement leur classe dans un projet d'action culturelle. Elles permettent aussi de bien préparer sa classe avant d'aller à un spectacle, et de savoir prolonger l'expérience et les acquis une fois le spectacle passé.

La politique tarifaire est adaptée pour privilégier une fréquentation constante et répondre aux moyens des écoles de plus en plus restreints. Les dispositifs de démocratisation tels Yep's (dispositif régional d'accessibilité aux loisirs en direction de la jeunesse), ou le Pass culture sont indispensables à la mise en place de nos actions.
Nous prenons soin de bien poursuivre ces missions déjà engagées et ne manquons pas d'évaluer les actions et de prendre en compte les apports, les bénéfices de ces programmes sur la jeunesse.
Nous sommes très attachés à ce volet de notre activité, persuadés que nous participons modestement à la construction identitaire de cette jeunesse, à son ancrage dans un monde en perpétuelle évolution…



Des livres en mouvement, Groupe fluo. Projet 24/25

2.3 Une attache particulière en direction de l'adolescence

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé de mise exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

L'étymologie du terme « adolescence » provient du latin *adolescere* qui signifie grandir ; cela suppose une « métamorphose » qui implique quantité de « transformations ». L'art et l'adolescence sont autant de processus de création, car tout comme l'artiste, l'adolescent est en recherche créatrice permanente... C'est pourquoi, les questions d'identité et d'inclusion qu'apportent les spectacles pour mieux appréhender les différences orientent nos choix artistiques. Il s'agit de permettre à cette jeunesse d'affiner son regard sur le monde, proche ou lointain, en lui offrant une lecture alternative des événements dont ils sont parfois témoins ou même acteurs. Des informations, des évènements, des situations qu'ils vivent même par procuration leur parviennent de manière abrupte à travers les échos des médias, les réseaux sociaux ou simplement à l'écoute des conversations des adultes. Nous remarquons une propension (à la fois dans les écritures et les spectacles créés) à investir des domaines sensibles de construction de soi comme le respect, l'acceptation de l'autre, l'enrichissement par la confrontation aux différences ou encore la quête de sa propre identité par rapport à la « norme ». La programmation en direction des adolescents s'inscrit volontairement dans ces préoccupations sociétales.

Pour aller plus loin dans cette quête à la lecture du monde, chaque spectacle doit permettre une compréhension de ces nouvelles écritures et inciter à les partager avec les participants à travers des spectacles variés par leur forme, leur contenu, leur adresse et mettant en exergue des questions fondamentales comme l'inclusion (notamment sociale), la quête d'identité mais également des questions de notre temps comme l'écologie, thématique chère à l'engagement des adolescents.
Ces spectacles sont prolongés par des rencontres ou bords de plateau et encadrés par des interventions de praticiens du théâtre, d'enseignants et autres personnes « ressources ».



Daddy, Marion Siéfert
Comment s'installe un pouvoir de domination sur une enfant ? Et qu'est-ce qui dans notre société le permet ? Pour cette nouvelle création, Marion Siéfert met en scène 6 interprètes dans un spectacle qui mêle texte, danse, musique et jeu vidéo, afin que le théâtre puisse représenter ce que le numérique fait à nos vies.

Nous proposons en direction de l'adolescence les spectacles suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- *Oh boy !*, œuvre phare de Marie-Aude Muraille et Olivier Letellier
- *Plutôt vomir que faillir*, Rébecca Chaillon / Compagnie Dans le ventre
- *Cataclysme*, Gwendoline Soublin / La compagnie dans l'arbre
- *Ce que je veux dire*, spectacle immersif, AK Entrepôt
- *Daddy*, Marion Siéfert (sous réserve d'un projet financier acceptable)
- *Odyssées 2020*, Cie du Rouhault / Noémie Rosenblatt
- *Personne n'est ensemble sauf moi*, Cléa Petrolesi

2.4 La programmation famille

Nous nous préoccupons du renouvellement des publics. Notre attache au jeune public et aux adolescents marque notre volonté d'inscrire la fréquentation de l'Atelier dans les usages culturels des familles. Notre volonté est de démocratiser pleinement le théâtre qui peut être un espace de « loisirs » à part entière. Notre politique tarifaire famille permet l'accessibilité de tous (le pass famille est à 24 € pour 4 membres de la même famille sur des spectacles ciblés – tarification 23/24).
Des rencontres ludiques, des ateliers à vivre en famille enrichissent les propositions artistiques. Les familles peuvent vivre ainsi une après-midi, une soirée à l'Atelier. Les goûters philosophiques, les goûters *Beurk-Miam*, véritables initiations aux goûts, les ateliers d'expression corporelle *Danse avec ta mère*, les spectacles immersifs sont autant d'expériences à vivre ensemble, parents et enfants.
Les spectacle famille sont proposés en soirée, au plus tard à 19h30, le mercredi après-midi ou encore le week-end. Nous modifions nos grilles d'horaires pour davantage les adapter aux rythmes des familles. Le dimanche après-midi est par exemple, le créneau idéal qui permet de belles fréquentations sur les spectacles.
Pour finir, le choix des esthétiques est également primordial pour permettre ces rendez-vous avec les familles. Le cirque et la danse contemporaines, l'art du mouvement, la magie nouvelle sans toutefois exclure le théâtre et la musique restent les tendances préférées des familles.



Nous proposons par exemple pour la programmation famille :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- *Depuis que je suis né*, Cie du Kaïros / David Lescot
- *Gretel, Hansel et les autres*, Igor Mendjisky
- *Des larmes d'eau douce*, Jaime Chabaud / Alain Batis
- *Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ?* Cie Les Méridiens
- *Une forêt en ville*, Cie TPO
- *Pinocchio(live)#3*, La Compagnie S'appelle Reviens

3. LA QUESTION DES RÉSIDENCES INTRA ET EXTRA MUROS, UNE ACTIVITÉ ET TRANSITION NÉCESSAIRES ENTRE LES DEUX MENTIONS

3.1 Accueillir des artistes en résidence à l'Atelier à spectacle

Bien que changeant de mention, et passant donc de *Art et création* à *Art en territoire*, nous désirons néanmoins poursuivre à moindre échelle, un engagement déjà présent depuis de longues années en ce qui concerne le soutien à la création. Encourager et soutenir signifie que nous désirons être perçus comme un espace important du renouvellement du spectacle vivant pluridisciplinaire en région et au niveau national et international (et en privilégiant les compagnies ultra-marines). L'Atelier est un lieu repéré par les compagnies en région et au national pour la qualité de l'accueil qui est réservé aux artistes. Nous mettons en effet en place quantité de « services » qui permettent aux compagnies de créer en toutes sérénité : gestion des hébergements, livraison des repas, ouverture des plateaux en soirée...
Nous accueillerons particulièrement les compagnies dont les projets de création permettront de mener des expériences d'infusion ou d'immersion sur le territoire. Ce sera d'ailleurs notre priorité désormais au regard de notre nouvelle mention.
L'Atelier à spectacle portera la signification de la périphrase qui le désigne ; c'est un endroit où l'on construit, où l'on assemble, où l'on expérimente. C'est un laboratoire.
Toutes les étapes de production de spectacles transdisciplinaires peuvent être accueillies : la création, l'écriture, la technique et particulièrement la réalisation de décors, de scénographies, de machineries les plus élaborés qui peuvent voir le jour dans le Dépôt.
Nous mettons également à disposition des artistes notre ingénierie de médiation, car nous sommes favorables également à expérimenter avec les compagnies de nouveaux rapports avec nos publics. Ce dernier point est fondamental dans notre façon de mettre en résonnance sur le territoire les artistes avec les habitants et spectateurs. Les sorties de résidences, les échanges, les médiations avec les publics, sont les conditions essentielles à notre manière d'accueillir les compagnies.

3.2 Poursuivre les coproductions et les préachats

Désireux de poursuivre également nos soutiens aux compagnies, nous nous attacherons à réaliser des coproductions et préachats afin de permettre à notre établissement de rester dans une dynamique de création, chapitre important de notre activité et de notre façon de travailler en réseaux de programmateurs sur le plan régional et national. Nous prévoyons une moyenne de 5 coproductions par année incluant les créations de nos artistes associés. Les préachats se réaliseront en fonction de l'actualité artistique mais nous nous engageons également à poursuivre ce travail de soutien auprès des compagnies, dans une moindre mesure.

3.3 La question des artistes associés et la question des résidences de territoire

Afin d'être en cohérence avec notre nouvelle mention, un choix des projets des compagnies s'opérera naturellement en direction des projets artistiques permettant l'itinérance, l'immersion ou la participation du public. Nous n'hésiterons pas, pour accueillir les créations sur le territoire, à solliciter

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet - 28/12/2023

des établissements scolaires (à ce titre, nous travaillerons plus étroitement avec le conseil départemental dans le cadre du dispositif *Résidences en collèges*), sociaux, des EHPAD, mais également des salles communales…
Les résidences sont protéiformes. Elles peuvent s'organiser dans l'Atelier et se déployer également sur tout le territoire, en prenant appui et en collaboration avec les tiers-lieux et les petites salles de l'Agglo. Il nous semble important de prendre le temps que s'installe la création sur l'Agglo, que les moyens, les outils au service de l'acte créatif permettent cette rencontre effective avec les habitants. De manière générale, nous tenterons d'accueillir sur un temps plus long les compagnies, d'où un choix plus nombreux d'artistes associés, ce afin de permettre une « infusion » artistique élargie au territoire de l'Agglomération. Le choix des artistes associés doit être pensé finement dans cette relation au territoire afin de tisser des liens étroits avec les habitants.

Nous pensons accueillir en qualité d'artistes associés :

- La Cie Qu'avez-vous de ma bonté / Nicolas Givran, pour deux projets sur les saisons 23/24 et 24/25 notamment : *Kayanbolaz*, projet en espace public et programmé sur le festival *Champs libres#3*, et *Ring*, projet dont la résidence d'écriture se déroulera dans les salles de boxe de Dreux et Vernouillet ;
- La Cie Dérézo / Charlie Wildschmit sur les saisons 23/24 et 24/25 et son projet *Par les bouches* ;
- La Cie Point virgule / Claire Jenny sur les saisons 23/24 et 24/25. Nous choisissons son projet en territoire *Ici et là* (suites), qui déploie un dialogue entre des séquences dansées en live au plateau et filmées au sein de divers environnements, paysages. Cette création partagée mêlera des personnes détenues du centre pénitentiaire de Châteaudun (28) et des artistes professionnels (danseurs, créateur d'images, compositeur et chorégraphe). Un des objectifs premiers de ce projet est de créer des allers-retours entre le dedans et le dehors, où la danse filmée et la danse en live développent des perceptions d'espaces/temps contrastés voire paradoxaux : ceux des lieux de réclusion d'une détention et ceux d'espaces naturels notoires, différents paysages et des univers sonores évoquant des ambiances naturelles diverses.



Kayanbolaz, Cie Qu'avez-vous fait de ma bonté / Nicolas Givran

Au regard des moyens mis en place pour accueillir l'artiste associé (outils, financements, ressources humaines), il est important que celui-ci, réponde présent à une philosophie de solidarité, et de « retours », en direction de de la population. La nécessaire coopération des acteurs, et la dimension citoyenne du projet artistique de l'Atelier à spectacle place la création en acte de partage et inscrit l'artiste dans le projet « vivant » de rencontres avec les habitants.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
026-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

3.4 Accompagner l'émergence

L'Atelier a une longue histoire avec les repérages de talents, notamment en chanson française. Nous resterons dans ce sillage tout en proposant une interdisciplinarité. Nous nous attacherons à ouvrir le théâtre à ces jeunes créateurs, à leur accorder des temps de travail et de recherches. Nous poursuivrons avec conviction les coproductions, offrirons des espaces d'expérimentation et de transmission. Nous proposerons des projets tutorés, lesquels bénéficieront de conseils et suivis de parcours renforcés.
L'Atelier sera particulièrement attentif à leur ancrage territorial et à leur structuration professionnelle. Pour ce faire, il organisera des temps forts autour des productions de ces créations où il invitera des professionnels du spectacle vivant (artistes confirmés, directeurs de salle, producteurs, manageurs, développeurs d'artistes…), afin d'apporter une critique constructive sur le projet en cours ou permettre une mise en réseau en vue de possibles programmations et coproductions.
L'Atelier doit être également un « dénicheur de talents » afin d'enrichir et de renouveler le vivier de la création. Il s'intéressera aux scènes tremplins, aux premières parties, aux scènes des Inouïs du Printemps de Bourges, aux spectacles de fins de promotion des conservatoires de Tours et d'Orléans, du TNB et du CNAC… Parmi ces artistes, nous souhaitons vivement que la plupart deviennent des compagnies aux projets artistiques solides, à retrouver dans les saisons futures des réseaux professionnels régionaux, nationaux et internationaux.
Afin de permettre la diversité artistique sur notre territoire régional, nous aurons une attention particulière pour les spectacles chorégraphiques et circassiens.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

1. UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS QUI RÉPONDE STRATÉGIQUEMENT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE – DES ENJEUX TERRITORIAUX, ÉCONOMIQUES ET DÉMOGRAPHIQUES

Depuis le nouveau mandat, de nouvelles propositions en termes de politiques culturelles sont à l'œuvre renforçant ainsi un investissement important sur le territoire des quartiers politique de la ville et en ruralité.
À travers le programme de SCIN 24/27, il s'agit d'interroger à nouveau les enjeux territoriaux, de renforcer les coopérations au service du territoire, et de revendiquer pour l'établissement une centralité des actions culturelles pour un rayonnement départemental. La mention *Art en territoire* apparaît alors comme une plus-value de l'aménagement et de l'attractivité du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux mais également de l'Eure-et-Loir.

À travers les nouveaux programmes de l'Atelier à spectacle et leur développement notamment le « aller vers… », il s'agit d'anticiper l'évolution démographique et économique du territoire comme prolongement de la dynamique francilienne ; en effet, 2030 annonce les branches du RER externes du Grand Paris Express, lesquelles deviennent de véritables lignes d'opportunité pour permettre l'accueil de populations nouvelles. Il s'agit alors d'anticiper les retombées de cette mutation afin de développer les équipements, les services structurants et les activités économiques liés à une démographie en mutation. La valeur ajoutée de notre activité dans les services offerts à la population répondra, nous l'espérons, à l'arrivée de cadres et d'étudiants, pour une meilleure mixité sociale.

Les moyens supplémentaires que nous octroie notamment la DRAC au travers de ses *mesures nouvelles*, plutôt qu'envisager de nouveaux programmes, nous permettent de déployer nos actions sur le territoire départemental : la réduction des fractures culturelles et « des zones blanches » en Eure-et-Loir signe cette ambition pour une « ruralité vivante ».

De plus, ce rééquilibrage de l'offre culturelle pourrait répondre à des demandes de collaborations jusqu'à aujourd'hui non satisfaites et impulser de nouvelles dynamiques comme :

- des médiations en direction de publics empêchés : le foyer d'accueil chartrain, le centre de détention de Châteaudun, la Maison des femmes…
- des demandes de collaborations d'ingénieries pour une diffusion culturelle élargie : le festival de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche *La Grande Balade* par exemple ;
- des volontés de coopérations pour un réseau jeune public à l'échelle du département : réflexion en cours avec Mainvilliers, Lucé, Dreux et la Ligue de l'enseignement ;
- l'accueil sur des diffusions de lycées et collèges du département ;
- la possibilité de travailler avec des établissements de santé de manière plus soutenue : EHPAD, instituts médicalisés, hôpitaux de jour…

2. PROPOSER UNE PROGRAMMATION ALLANT À LA RENCONTRE DES POPULATIONS DU TERRITOIRE À TRAVERS UNE DIFFUSION HORS-LES-MURS OU EN ITINÉRANCE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Cette nouvelle mention *Art en territoire* permet d'élargir « l'espace de jeu » de l'Atelier pour considérer, quant aux proches abords de l'établissement, de nouveaux possibles grâce au projet d'urbanisme circulaire dont nous bénéficierons à compter de 2028. L'Atelier élargit son champ de vision territorial ; ce qui, jusqu'à présent, était de l'ordre de l'expérimental s'affiche de manière officielle : nos collaborations avec les communes de l'Agglo, nos festivals de territoire, nos projets participatifs avec les habitants… deviennent une réalité commune, celle également de nos partenaires.

❖ Les sites

2.1 L'ouverture du lieu sur la vie et sur la ville : un projet (d'urbanisme) culturel

L'Agglo du Pays de Dreux, au travers des réflexions portées par le programme de *Sobriété foncière* au service du futur *Quartier spectaculaire*, souhaite que le projet culturel et artistique de l'Atelier à spectacle soit un outil de diffusion ouvert au plus grand nombre et à la diversité. Il jouera pleinement son rôle repère et structurant pour l'ensemble du quartier, dans une démarche plus large d'urbanisme culturel. Les objectifs du projet intègrent :

- Une analyse de l'accroche urbaine du site, considérant l'intérêt évident du lieu et de son implantation sur le plateau sud du cœur urbain de l'agglomération, avec l'idée d'un lieu « trait d'union » entre site de créations, de productions et le quartier ;
- Une polarisation de l'écosystème du spectacle vivant en accueillant ses acteurs dans l'environnement urbain proche. Les acteurs culturels sont des acteurs économiques à part entière qui génèrent de l'activité, de l'emploi et de la valeur ajoutée. La recomposition urbaine peut être l'occasion de favoriser leur polarisation en accueillant de manière temporaire ou pérenne ces activités ;
- Le positionnement de l'équipement, son rayonnement à l'échelle du territoire et des différentes communes qui le composent. L'Atelier à spectacle et ses abords deviennent un lieu de vie et de rencontres artistiques à part entière ;
- Une réflexion sur l'accessibilité du lieu incluant toutes les mobilités, avec un travail spécifique sur les accès et une ouverture sur la route de Chartres doivent permettre le désenclavement, l'accessibilité et la lisibilité du site.
- Un travail sur la nature et la qualité des espaces publics aux abords du bâtiment, avec une obligation de gestion différenciée des eaux pluviales, la désimperméabilisation en masse des différentes surfaces ;
- Une approche architecturale responsable sur le traitement des façades et des toitures, pour gagner en efficacité énergétique, voire produire de l'énergie.

2.2 Les travaux qui attendent l'Atelier à spectacle, un prétexte à l'itinérance

À l'heure des mutations du monde et face à l'impératif écologique, l'Atelier à spectacle fait sa mue et entame un grand chantier de rénovation.

Des travaux a priori ciblés sur deux saisons, 26/27 et 27/28, attendent l'Atelier à spectacle ; la réouverture est prévue en janvier 2028. C'est donc entièrement « Hors-les-murs » que nous organiserons ces deux saisons itinérantes inédites, en proposant 4 formes de nomadisme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023

➢ **Itinérances#1**

Nous anticipons donc la fermeture de l'équipement pour prendre à bras le corps notre nouvelle mention et saisir l'occasion de l'itinérance. Nous réfléchissons ainsi à pouvoir par exemple investir la friche Mang nouvellement acquise, tout en proposant des installations éphémères, structures modulables et fonctionnelles.



Exemple d'urbanisme éphémère ou une nouvelle façon de penser la ville…

➢ **Itinérances#2**

Nous pensons également travailler au moyen de chapiteaux de cirque, lesquels seront implantés soit à proximité de l'Atelier à spectacle soit en itinérance sur les places des communes avec lesquelles nous travaillerons plus étroitement. Ces équipements seront soit loués clés en mains à des compagnies soit investis à la suite de spectacles de cirque programmés sur des temps forts, lesquels seront organisés comme autant de petits festivals (une semaine, une commune). Nous varierons l'exploitation de ces équipements pour présenter aux habitants une quantité d'architectures circassiennes en fonction des projets artistiques choisis : chapiteau à un mât ou deux, yourte douillettes accueillant des arts du récit… La compagnie Akoreacro, à nos côtés sur le projet de la friche, nous apporte régulièrement de précieux conseils. Quant à la mise à disposition des chapiteaux incluant une programmation circassienne, nous pensons à :

- *Low cost paradise*, Cirque pardi!
- *Les Dodos*, Cie le P'tit Cirk
- *En attendant le grand soir*, Cie Le doux supplice
- *Bluff !* Cie sans issues

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



Le P'tit cirque du spectacle *Les Dodos*

- **Itinérances#3**

Nous pensons également monter des théâtres de poche au sein même des salles communales en concevant de « petites boîtes noires » sur mesure imaginées par notre équipe technique. Tous les espaces non dédiés, comme les salles de classe, les préaux, les églises et chapelles... peuvent être investis. Les formes artistiques seront variées et convoqueront la chanson, le théâtre, la danse dans des formes épurées tout en réinventant la magie du spectacle.

Nous pensons par exemple à :

- *Au non du père*, Cie Ahmed Madani,
- *La reproduction des fougères*, Cie Les filles de Simone
- *La famille vient en mangeant*, Cie Mmm
- *OGM (Objets à gravité modifiée*), Cie Les frères Kazamaroffs
- *Concert à table*, Claire Diterzi

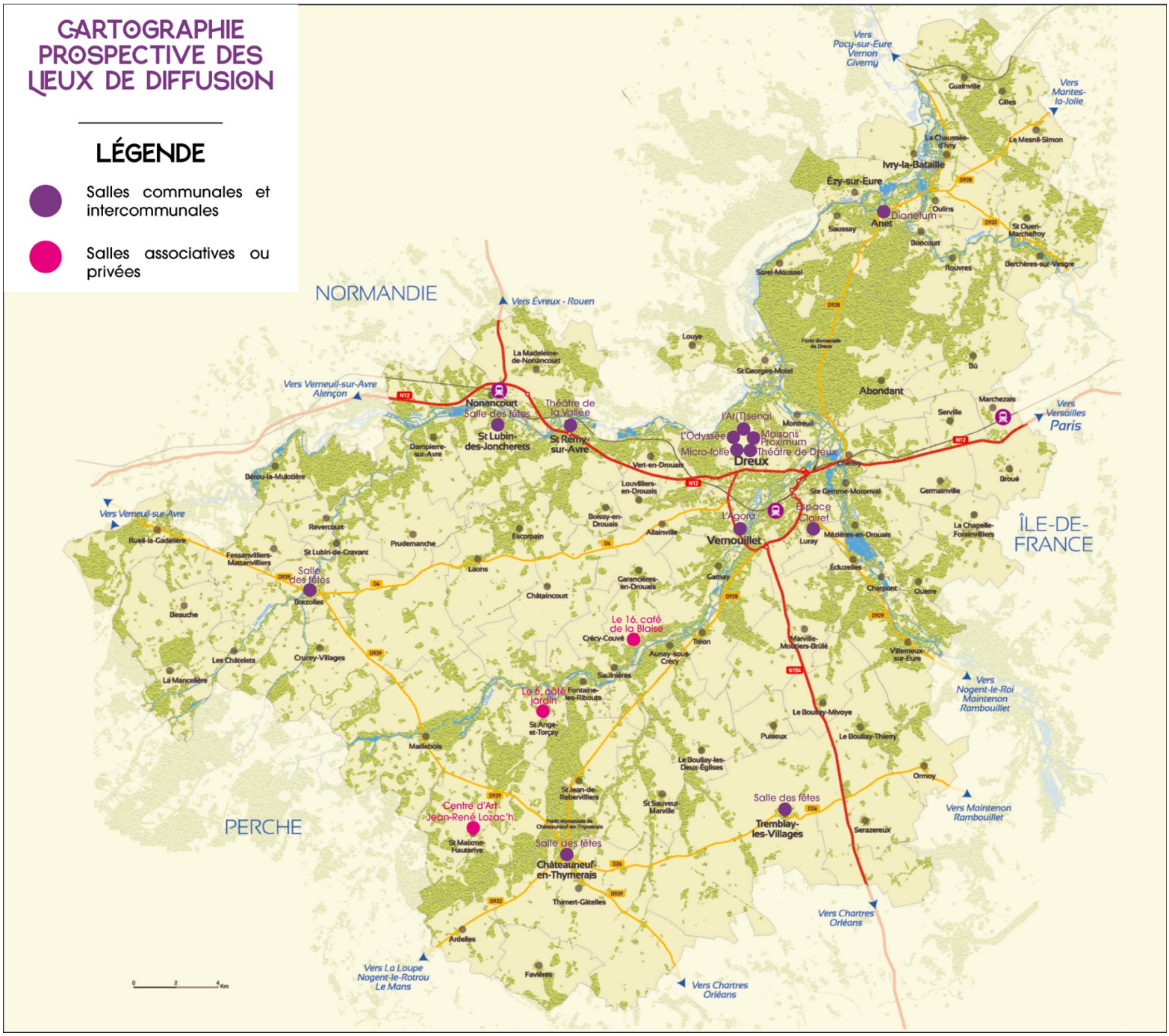


Concert à table, Claire Diterzi

Les lieux de diffusion de l'Agglo, petits théâtres et 1/3 lieux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Nous nous attacherons à travailler avec toutes les structures culturelles et socio-culturelles de l'agglomération du Pays de Dreux : *L'Odyssée* - le conservatoire et la médiathèque de l'Agglo, le Théâtre de Dreux, les maisons Proximum, l'association *Fenêtre sur films*, le Centre d'art contemporain l'ar[T]senal, la Micro-folie… et également Le 5 côté jardin[5], le centre d'art Jean-René Lozac'h.
Les salles de l'Agglo peuvent également représenter de solides partenaires pour des actions de diffusion décentralisées : l'Agora de Vernouillet, le Dianetum d'Anet, la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets, de Brezolles, de Châteauneuf-en-Thymerais, de Tremblay-les-Villages, le théâtre de la Vallée de S[t] Rémy-sur-Avre, l'Espace Clairet de Luray… Toutes les salles communales ou associatives, le 16, café de La Blaise[6] pourront, notamment quand nous serons en travaux, accueillir nos programmes de diffusion et de médiations culturelles.



[5] Petite salle privée d'une capacité de 100 places assises située en ruralité, à St Ange-et-Torçay.
[6] Le 16, café de La Blaise est un Tiers-lieu associatif placé sur la commune de Crécy-Couvé.

Le théâtre de Dreux

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
[illegible]
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

La collaboration avec le Théâtre de Dreux est déjà en cours par l'accueil de spectacles jeune public du festival *Pollen*. Ces deux lieux de diffusion peuvent néanmoins aller plus loin en termes de coopérations, tout en cultivant les complémentarités. Les travaux qui attendent l'Atelier peuvent permettre de collaborer davantage en imaginant exporter dans ce théâtre de centre-ville une partie de la programmation de l'Atelier à spectacle. Cette expérience pourrait, nous n'en doutons pas, renforcer les liens entre les équipes, permettre un diagnostic plus précis des compétences, fédérer le public…

➢ Itinérances#4

Pour finir, nous proposerons également des versions spectaculaires des plus épurées, plutôt des entre-sorts intitulés *Ça se passe près de chez vous…* consistant à organiser de petites formes chez l'habitant (propriétaire de grands salons…). Ces projets, à titre expérimental, n'auront lieu que pendant les travaux et reposeront sur la capacité des propriétaires à mobiliser une liste de spectateurs, si possible non public. L'idée est de poursuivre par le biais des droits culturels notre travail de médiation.

Nous pensons à de petites formes comme :

- *Vu(e)*, Cie Sacékripa
- Toute la série jeune public de la Cie Scopitone : *Cendrillon*, *Le vilain petit canard*, *Le petit Poucet*, *Blanche-neige*
- *Les dangers du fromage*, Cie Opus
- *Le monde merveilleux de Virginia Vulv*, Diane Bonnot
- *De l'amour des orchidées*, Cie Rosa M



Cie Scopitone, *Cendrillon*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

❖ Les principaux programmes de la mention *Art en territoire*

2.3 Les projets artistiques immersifs ou participatifs de *La Belle Rencontre*

Dans la continuité d'Utopi[7],des projets hors-les-murs et de nos festivals, nous mettons également à profit les liens que nous avons tissés avec les habitants lors de nos quatre saisons précédentes de *Belles Rencontres*. Véritable outil de démocratie participative donnant raison aux droits culturels, *La Belle Rencontre* préconise les projets immersifs ou participatifs favorisant la proximité et la complicité artistes/habitants. Ce dispositif peut être proposé dans le cadre du théâtre mais également à domicile, dans les maisons de quartier, les EHPAD, les foyers… C'est, à la longue, un outil de médiation qui permettra d'abolir les barrières psychologiques pour se rendre au théâtre et d'ouvrir l'Atelier à des « non publics ».
La Belle Rencontre est un projet que nous mettons en place pour les publics éloignés des pratiques culturelles et artistiques dans les quartiers politique de la ville et en ruralité.
Des participants de tous horizons sont invités à s'immerger dans l'activité artistique en espaces publics lors du festival de territoire *Champs libres* ou bien au plateau, participant ainsi à des créations d'artistes. Acteurs amateurs, danseurs, témoins, petites mains ou seulement spectateurs… les interventions dépendent du projet artistique et de son étape de travail. Il s'agit de partager avec des artistes et un groupe une expérience collective et créative unique. Il n'y a pas forcément de prérequis nécessaires, tout le monde est le bienvenu…
Nous proposons à titre d'exemple dès 2024/2025 :

- *We Can Be Heroes*, Groupe en fonction, projet de « air chant »
- *La psychanalyse urbaine à Vernouillet*, conférence théâtralisée
- *La Rose des vents*, *une poétique de la bouillabaisse* interprétée par Noémi Boutin Emmanuel Perrodin, de la compagnie Frotter | Frapper
- *Par les Bouches*, de Dérézo
- *Ici et là*, La Cie Point virgule / Claire Jenny sur les saisons 23/24 et 24/25. Nous choisissons son projet en territoire *Ici et là, (suites)*.
- *What you want,* Thomas Lebrun/CCN de Tours



We can be heroes, Groupe en fonction

[7] *Utopies communes* ou les « faîtes urbaines » de Dreux et Vernouillet, est une commande de l'État, passée en 2017 à l'Atelier à spectacle et en lien avec la politique de la ville et l'ANRU pour la rénovation urbaine des quartiers des Bâtes et de La Tabellionne.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

2.4 *Pollen*, un festival itinérant pour la jeunesse

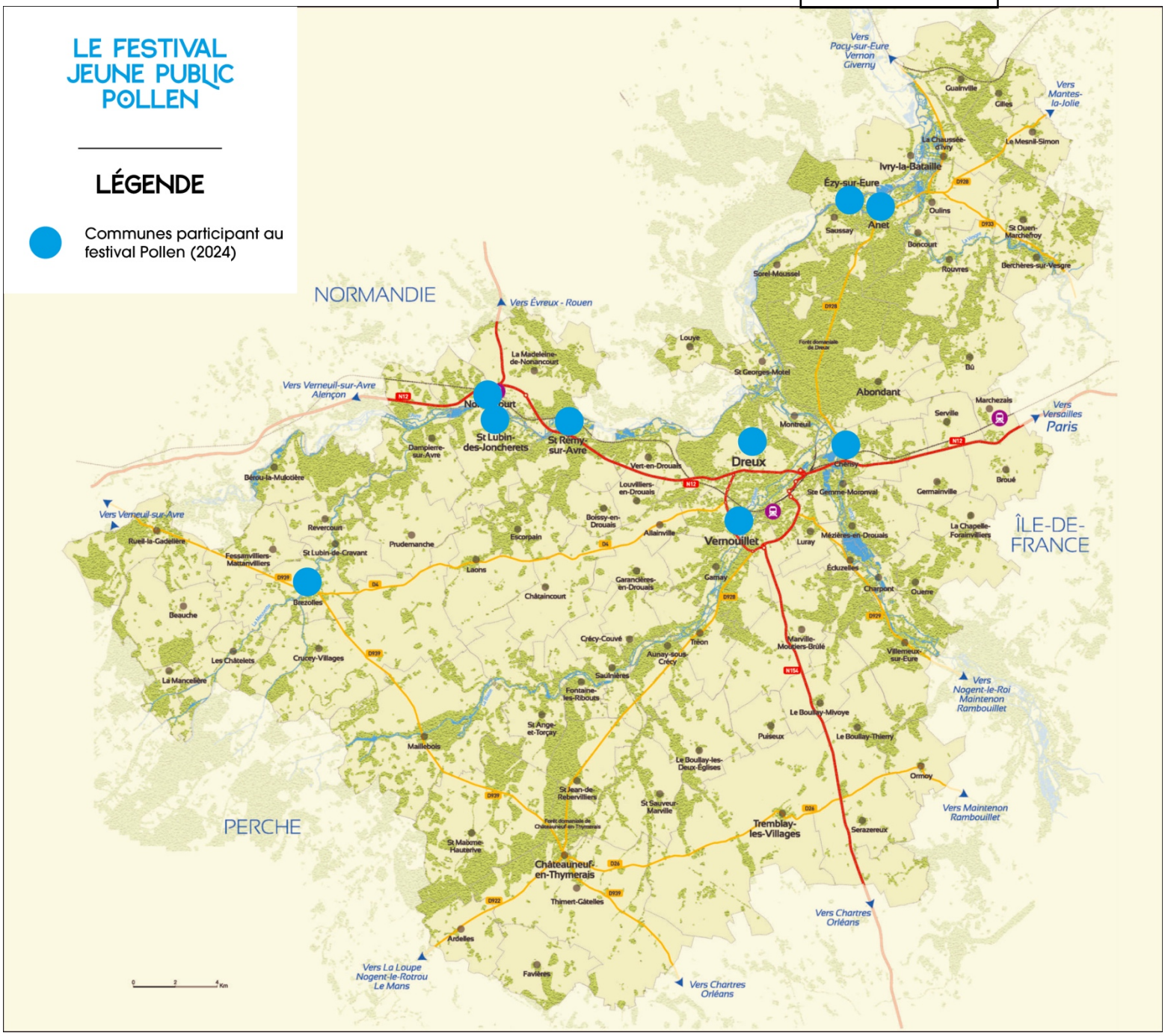
Un théâtre pour les enfants, les adolescents, les jeunes d'aujourd'hui qui feront le monde de demain…



Wrapped up, Guda Koster

Nous organisons à travers *Pollen*, véritable rendez-vous culturel et artistique, une itinérance sur dix communes de l'Agglomération. Nous proposons une programmation pluridisciplinaire et « émancipatrice », destinée plus particulièrement aux nouvelles générations (de la toute petite enfance à l'adulte naissant) et aux familles, à la ville comme à la campagne.
Cette programmation présente des projets ambitieux et décalés, surprenants et poétiques, que nous accompagnons pour la plupart de programmes d'actions culturelles exigeants.
Pollen présente également des temps récréatifs à vivre en famille mais aussi des moments d'apprentissage, de réflexion tels notre temps fort autour de « L'art de la rhétorique » avec la compagnie du Double et les collégiens. À travers cet évènement, nous faisons la part belle aux compagnies régionales qui réalisent un travail minutieux et inventif de création autour du jeune public.
Pollen présente en règle générale un programme de 5 à 10 spectacles dont 1 à 3 créations, 1 projet participatif ou 1 exposition, et entre 15 et 20 représentations.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



2.5 *Champs libres, spectaculaire par nature,* un festival pour la ruralité

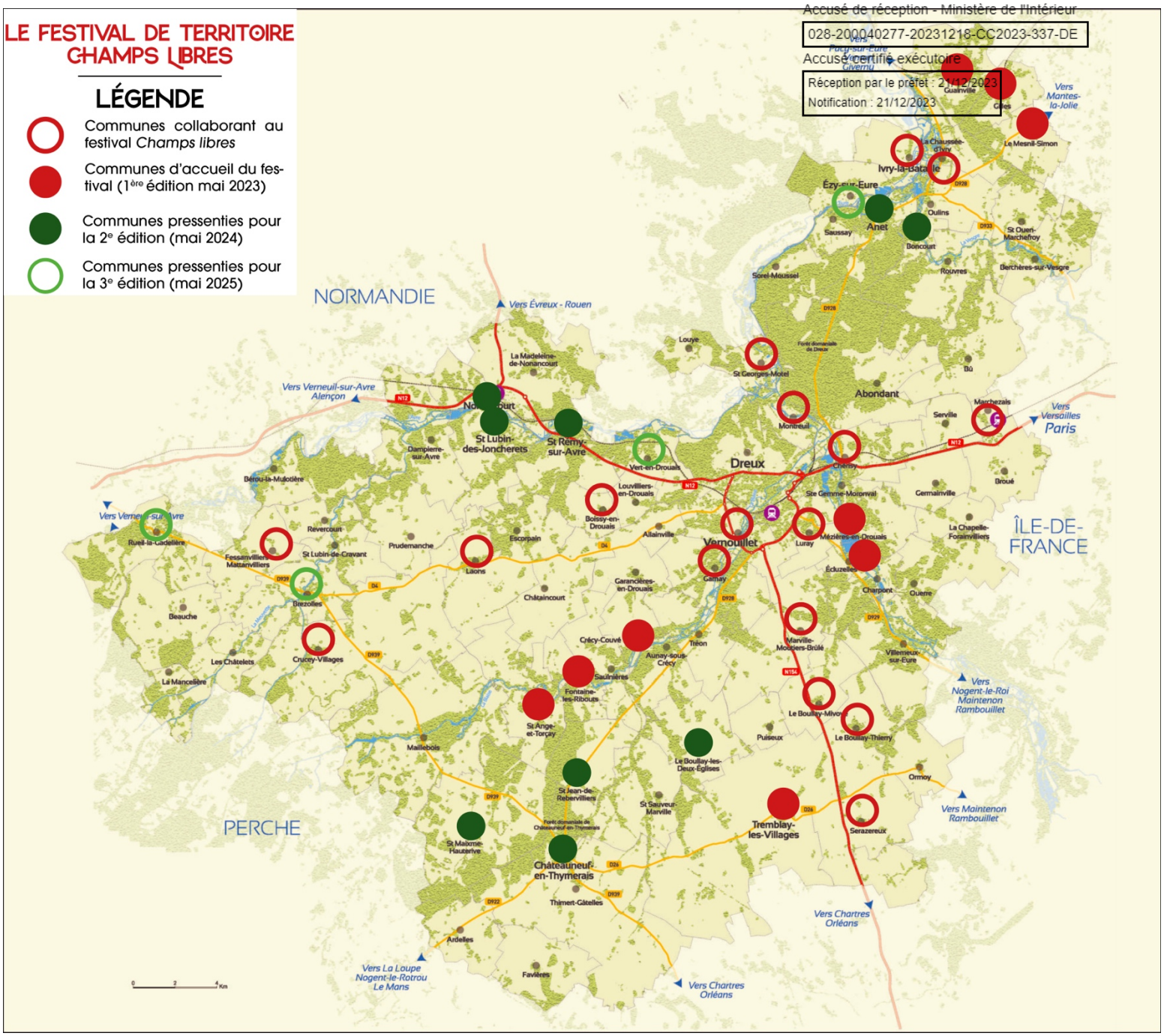
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



Affiche de la 1ère édition du festival *Champs libres*

Le festival *Champs Libres* fut pour sa première édition une véritable réussite tant dans sa façon d'y associer les élus et les habitants qu'en termes de fréquentation. Ce festival se déroule en règle générale sur neuf communes, le week-end de l'Ascension.
Sensible aux enjeux environnementaux et ouvert sur les droits culturels, ce festival a pour ambition de tisser de nouveaux liens entre les communes et les habitants de l'Agglo du Pays de Dreux, afin d'offrir à un large public des moments de partage et des rencontres artistiques, inédites et poétiques. Il privilégie la participation des habitants à travers des actions de médiation artistique et culturelle.
Au programme, une quinzaine de compagnies proposent une trentaine de représentations gratuites, en plein air, à destination de toutes et tous. Le cirque, la musique et la danse s'invitent au cœur des paysages, des villes et des espaces naturels afin de mettre en valeur les jardins, les cours d'eau, le patrimoine végétal, les sites remarquables, connus et inconnus, du patrimoine du Pays de Dreux. Une programmation artistique axée sur la découverte de lieux insolites et patrimoniaux signe des propositions inventives et décalées qui investissent et réinventent des paysages souvent peu connus des habitants.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023



Cartographie signant l'investissement des villes de l'Agglo sur le festival *Champs libres* – une quarantaine de communes, soit 1 ville sur 2

- **Rebondir sur les ressources du territoire**

L'inscription du festival sur le territoire passe par une attention particulière portée à la protection et à la valorisation des espaces naturels de l'Agglo du Pays de Dreux et en particulier la vallée de l'Eure, l'espace naturel sensible de Mézières-Écluzelles, ainsi que l'étang de Gilles et le lac de Mézières-Écluzelles. Véritables richesses naturelles, ils sont aussi des sources d'inspiration pour les artistes et des cadres privilégiés pour l'accueil des spectacles. Nous désirons également interroger le territoire sur ses caractéristiques sociologiques, urbanistiques, démographiques et géographiques. Il s'agit de convoquer les artistes pour mettre en relation la création artistique avec la population et en résonance avec le territoire. Nous cherchons à proposer des spectacles interactifs, en intégrant « la parole et le geste de l'habitant ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Publié le : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- **Le projet artistique et culturel du festival de territoire de l'Agglo du Pays de Dreux est fondé sur le principe des droits culturels**

Moteurs des réflexions artistiques de l'Atelier à spectacle, les droits culturels ont pour vocation une meilleure adéquation, et donc une meilleure appropriation du projet culturel avec et par les habitants. Cette réflexion a entraîné des choix marquants pour le projet culturel du festival. D'une part, les élus, les associations, les écoles des communes de l'Agglo sont invités à s'impliquer activement dans le processus d'accueil des étapes du festival. Des réunions publiques sont organisées en amont, de sorte que l'on entende la voix de chacun, pour prendre une part active dans les repérages, les lieux d'implantation du festival ou encore l'organisation des temps de convivialité. D'autre part, le festival privilégie également la participation des habitants aux actions artistiques et culturelles avant et pendant l'événement. Par le relais des élus municipaux, des associations locales et des réseaux sociaux, des groupes d'habitants sont invités à se produire lors de spectacles participatifs.

- **La nature comme source d'inspiration**



Compagnie La Meute – représentations au Mesnil-Simon et au Lac de Mézières-Écluzelles

2.6 Les résidences en infusion / Les résidences immersives

En écho au festival de territoire *Champs libres*, et au dispositif de *La Belle Rencontre*, nous choisissons de mettre en résonance sur l'Agglo des résidences en infusion ; il s'agit ainsi pour les compagnies à l'œuvre d'intégrer le contexte environnemental et social de notre territoire et de les associer à leur création, qui est alors sans cesse renouvelée. Ce n'est pas la création qui transforme le public, les spectateurs mais, à l'inverse, le fait d'interroger un territoire qui peut modifier l'écriture du projet de création ; c'est pour les artistes, une démarche artistique exemplaire et philanthropique qui consiste à laisser « infuser » leur création et à l'alimenter en entrant en écoute avec le territoire, et les habitants.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023

Les processus de création sont souvent plus longs que ceux d'une résidence classique et obligent l'équipe de médiation de l'Atelier à mettre en relation constante les équipes artistiques et les habitants. Des interviews, des rencontres, des réunions publiques ont lieu, mais également des ateliers d'écriture, de théâtre, des captations vidéo… Tout est prétexte à trouver, auprès de la population ou de groupes identifiés, des sources d'inspiration qui vont nourrir le propos artistique de la compagnie. La restitution est une œuvre unique, celle qui se joue pour le territoire, quand bien même elle est structurée par un schéma narratif, un canevas dramatique…

Nous accueillerons en résidence d'infusion :

- *Rad'O2,* Cie Le Chiendent,
- *Nos Déconfitures,* Cie Les Beaux Fiascos
- *Ici et là,* Cie Point virgule



Rad'O2, Cie Le Chiendent © Grégory Cherrier

2.7 Les pratiques amateurs

De manière générale, et on s'en étonne, les pratiques amateurs sont sous-représentées au sein des effectifs de spectateurs dans les théâtres ; partant du principe que le fait de voir des spectacles, de se confronter aux œuvres est nécessaire pour alimenter le vocabulaire artistique des créations amateurs, l'Atelier à spectacle met tout en œuvre pour capter ces publics, notamment en ce qui concerne la danse, puisqu'une dizaine d'écoles de danse sont présentes sur le territoire. Nous informons généreusement les pratiques par des réunions ciblées en musique, danse et théâtre. Des politiques tarifaires spécifiques sous forme de pass amateur encouragent la fréquentation de notre théâtre.
Certains spectacles, qu'ils soient en salle ou en espace public, intègrent des amateurs ; ainsi, pour dépasser le stade de la classique représentation de fin d'année, nous proposons d'autres formes de rencontres en intégrant par exemple, sur un répertoire ciblé, des formes de représentations réunissant

professionnels et amateurs. Des stages, des masterclass, des formations dirigées par les artistes que nous programmons sont régulièrement proposés par l'Atelier… Ces actions bénéficient rapidement du bouche à oreille et permettent, au sein des écoles de musique et conservatoires, des partenariats. On se souvient avec émotion du projet participatif des Grooms *Don Qui ?* intégrant plus de 70 chanteurs amateurs, dont le foyer de vie de personnes handicapées de Marsauceux.
Des artistes proposent même des ponts entre pratiques amateurs et professionnelles en direction d'adolescents ce, afin de susciter des vocations ; ils embauchent ainsi de jeunes gens sur leurs spectacles. Nous pensons à Gilles Baron pour la compagnie Origami et son spectacle mettant en scène de jeunes skateurs : *Oli Park.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Nous proposerons prochainement dans nos programmes :

- Christine Salem, prêtresse du Maloya pour son dernier projet *Mersi* en collaboration avec le *Discobole Orchestra* (16 cuivres, batterie, guitare, contrebasse…) ; ces cuivres seront représentés par des « grands élèves » du conservatoire ou des amateurs confirmés.
- Comme nous avons pu en parler, nous accueillons le projet de François Morel, *Tous les marins sont chanteurs,* pour une chorale géante composée de 150 chanteurs issus de chorales de l'Agglo.
- Pour finir, la Cie Serres chaudes, à travers son projet *Bleuenn et Rozæ,* sollicite la présence de 10 femmes chanteuses.



Christine Salem et son projet *Mersi*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Reçu par le préfet : 21/12/2023
Publication : 21/12/2023

2.8 Une attention particulière aux publics empêchés

Au regard de la composition de notre population, nous sommes attentifs à la mixité sociale et des publics et à ne pas laisser sur le chemin le spectateur éloigné de nos programmations. Quantité d'accompagnements sont prévus avec notamment les maisons de quartier des Quartiers Politique de la Ville (QPV). Les billets solidaires, les formules inclusives de nos actions culturelles ou de nos spectacles sont autant de dispositifs facilitateurs. Les travailleurs sociaux des maisons de quartier sont volontaristes, proposent de venir avec les groupes sur les spectacles et organisent du covoiturage. Ils participent avec nous à la sélection des spectacles qui est adressée à ces familles. Ces spectacles sont particulièrement accessibles ; reviennent souvent des propositions visuelles autour du cirque, de la danse et du jeune public, mettant un peu de côté le discours théâtral.

Parmi nos nombreux groupes de publics empêchés, se trouvent les habitants des QPV de Dreux et Vernouillet pour les quartiers du Lièvre d'Or, de La Tabellionne et des Bâtes, les adolescents du dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif du Bois du Seigneur de Vernouillet, la Tournelle - foyer éducatif de jeunes enfants (à partir de 5 ans) et d'adolescents de Dreux, les enfants de l'accompagnement scolaire de la ville de Dreux, les orphelins et apprentis d'Auteuil du Château des Vaux, le foyer de vie de Marsauceux, le foyer chartrain, le service psychiatrique adolescent et jeune adulte et hôpital de jour de Dreux, la maison des femmes...
En collaboration avec la Ligue de l'enseignement, nous travaillons également avec le centre pénitencier de Châteaudun (28) pour lequel nous organisons des actions culturelles et accueillons également des détenus au sein de notre théâtre.
La mesure de Réparation Pénale s'inscrit dans le champ de la Protection de l'Enfance en Danger ainsi que de la Prévention de la Délinquance et a une double vocation : éducative et restaurative. Nous avons été sollicités par des associations mettant en relation des jeunes pouvant bénéficier de la réparation pénale et des établissements de mission de services publics ; nous avons décidé d'accueillir ces jeunes de manière régulière au sein de notre organisation liée au festival *Champs libres*.

3. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES DROITS CULTURELS

La notion de développement durable présente initialement un projet de civilisation, mais le concept a vite été restreint à des préoccupations d'ordre environnemental. Il s'agit à travers ce projet de réinterroger ce concept et de voir comment les arts et la culture peuvent contribuer à cet objectif du « vivre ensemble » en considérant à valeur égale la culture de l'autre. Il s'agit de promouvoir des approches transversales, reposant sur les valeurs de solidarité, de respect de la diversité culturelle, de démocratie culturelle locale et de citoyenneté, afin de remettre ainsi les habitants au cœur des politiques et des projets de territoires. C'est dans ce contexte que nous proposons de donner une place privilégiée aux publics et habitants que nous accueillons en prenant en compte leur culture et en leur donnant également les moyens de nous la présenter.

3.1 Impliquer le public dans nos choix musicaux

La diversité de nos publics, qui correspond à la population cosmopolite de l'Agglomération, nous conforte dans nos choix de musique du monde. À raison d'une proposition par saison, nous invitons le public présent sur un de nos spectacles musique du monde à voter pour le concert de son choix, parmi une sélection de 4 à 6 propositions venant du monde entier. Nous proposons de manière systématique que la convivialité de la soirée soit organisée par des associations de quartier. L'applaudimètre est notre outil de mesure pour vivre ensemble un temps festif et agréable, lançant ainsi le concert choisi l'année précédente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Date de télétransmission : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

3.2 Donner envie aux adolescents et aux publics jeunes de fréquenter notre équipement

Nous désirons porter toute notre attention sur la jeunesse. Notre préoccupation, tout comme de nombreux théâtres en France, est de faire des adolescents et des jeunes (les fameux 15-25 ans), en dehors des dispositifs scolaires, des spectateurs avertis, motivés et fidèles. Si nous analysons concrètement la fréquentation de ces jeunes, et par conséquent ce qui fonctionne, nous pouvons noter leur présence sur des spectacles qui :

- sont interprétés par des jeunes, voire par des amis qu'ils connaissent (dans des spectacles participatifs par exemple, comme *Oli park*, projet chorégraphié par Gilles Baron mettant en scène de jeunes skateurs du bassin drouais),
- des concerts de musiques actuelles ciblées, de la danse hip-hop, des projets alliant écritures numériques et arts de la scène.

Notre objectif aujourd'hui est tout d'abord de recueillir l'avis des adolescents pour mieux connaître leurs pratiques. Il nous faut pour cela :

- Investir par l'intermédiaire des jeunes les réseaux sociaux : il s'agit d'identifier la jeunesse qui fréquente le lieu en dehors des temps scolaires et d'en faire des ambassadeurs culturels afin qu'ils relaient les informations, qu'ils partagent leurs avis avec les personnes de leur âge via Facebook, Instagram et Tik Tok etc. ;
- Aller sur leur terrain : identifier les lieux où ils se trouvent (espace public, sortie des écoles, maisons de quartier, clubs de sports...) et tisser des liens avec eux de façon spontanée et dans un rapport d'égalité ;
- Faire en sorte que notre équipement soit un lieu accueillant, les relations publiques disponibles pour ces jeunes afin qu'ils sachent que cet endroit leur appartient et faire en sorte qu'ils puissent se les approprier ;
- Permettre aux jeunes de s'investir eux-mêmes dans le lieu, imaginer des dispositifs qui leur permettent cela : visites guidées du lieu par des ambassadeurs jeunes, organisation de concerts, tremplin dans le hall, ou pratiques hip-hop, jam sessions... ;
- Inclure les adolescents, les jeunes dans les instances de réflexion ou dans la vie institutionnelle de l'Atelier comme le Conseil d'exploitation, prendre au sérieux leur avis ;
- Prendre appui sur les établissements scolaires afin d'identifier parmi les élèves des délégués-culture. Ces élèves seraient formés sur le temps des cours à l'action culturelle comme vecteur de citoyenneté et pourraient devenir des « ambassadeurs culturels » auprès des jeunes de leur établissement ;
- Organiser un temps fort ado, comme un festival où les jeunes pourraient décider avec l'équipe de l'Atelier à spectacle de la programmation, peut être envisagé ; nous pensons nous reposer également sur les jeunes de la future compagnie amateur de l'Atelier.

L'enjeu est de générer du désir chez les jeunes en restant modeste et sans objectif de rendement ou de quantification. Cette question doit être partagée par les autres équipements culturels comme la médiathèque, les musées... mais également les acteurs sociaux et les enseignants.
L'Atelier désire mener des ateliers de réflexion en collaboration avec les enseignants, les acteurs du champ social, les professionnels de la culture afin de (re)questionner nos approches et pratiques pour donner une vraie place à la culture dans la vie des jeunes.

3.3 Privilégier l'outil de l'enquête des publics

Nous avons un réel attachement à tisser avec nos publics une relation de proximité parce que l'avis de nos spectateurs compte vraiment. L'évolution des publics, leur façon de vivre notre programmation et de fréquenter notre établissement nous intéressent vivement, soit pour confirmer des choix, soit pour faire évoluer ou modifier des partis-pris.

Nous avons récemment consulté notre public et avons pu noter justement que les origines géographiques de nos spectateurs pouvaient évoluer ; à titre d'exemple, les spectateurs hors département, en région Normandie et Île-de-France viennent plus régulièrement…
L'outil de l'enquête est dirigé en interne et confié à des groupes d'étudiants en Master métiers de la culture.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

3.4 Un comité des usagers dits « ambassadeurs » engagé dans la vie de l'Atelier

Nous avons mis en place, ainsi que nous l'avions annoncé dans le projet précédent, des groupes d'ambassadeurs, l'idée étant de permettre un relais des groupes identifiés, des quartiers… mais également d'écouter les besoins et les attentes des spectateurs.
Les thématiques s'orientent souvent en direction des usages de l'Atelier, notamment les horaires, l'ouverture de la buvette/restaurant, la billetterie ou les tarifs ; nous menons une réflexion également en ce qui concerne les aménagements du hall. Des échanges ont également lieu en ce qui concerne la réception des spectacles. Ce sont des moments précieux tant pour l'équipe que pour la trentaine d'ambassadeurs qui nous a rejoints.
Les droits culturels prennent complètement place avec ce comité des usagers. Les ambassadeurs sont de véritables médiateurs qui s'adressent aux habitants. Nous les formons pour qu'ils soient en capacité de parler des spectacles auprès de leurs proches, de leur entourage… Ils sont relais et intermédiaires entre la structure et des groupes identifiés ; certains maires de petites communes nous ont même rejoints pour être relais dans leur ville. Ils bénéficient de formations en début de chaque saison afin de bien connaître et comprendre la programmation et sont régulièrement invités à voir des spectacles, en qualité de « personnalités ».

III. INSCRIRE L'ATELIER DANS DES RÉSEAUX DE DIFFUSION ET DE COLLABORATIONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

1. DES RÉSEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Pour la question du travail en réseau, nous prenons appui sur le Plan pour la création *Mieux produire, mieux diffuser*, présenté par le ministère, en juin 2023 ; en effet, aujourd'hui, en dehors de réseaux pour sortir d'un isolement territorial que nous vivons parfois, il serait indécent :

- de faire cavalier seul concernant des diffusions dont l'empreinte carbone serait trop élevée ;
- de participer à un excès de production de créations, trop peu diffusées.

Ainsi, comme l'exprime le plan de la DGCA présenté ci-dessus, *Mieux produire et mieux diffuser*, c'est *renforcer les coopérations et définir une bonne répartition des rôles tenus par les différents partenaires dans les différentes phases des cycles de production et de diffusion (résidences, tournées, etc.)*.

De manière générale, nous avons toujours été attentifs à s'insérer dans ces réseaux d'acteurs et permettre le partage de tournées, d'informations avec les réseaux du spectacle vivant. En dehors des vertus écologiques et économiques que ces réseaux permettent, l'idée est de confronter des points de vue, de faire partie d'un collectif collaborant ainsi à la contextualisation d'œuvres et inventant de nouvelles réceptions ou manières de diffuser.

- Les *rencontres itinérantes* qu'organise l'ONDA (Office national de la diffusion artistique) sont un endroit incontournable de diffusion mais aussi de partage d'informations et de calendriers donnant lieu à des tournées organisées sur le territoire métropolitain. Nous participons particulièrement aux RIDAS relatives aux territoires ultra-marins, aux projets inclusifs et participatifs et au cirque.
- L'OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine), avec lequel nous travaillons 2 à 3 reprises par saison, incite par ses rencontres professionnelles à partager des expériences de terrain et de programmation. Ses dispositifs de soutien, notamment par les aides à la diffusion et la coordination de tournées cohérentes géographiquement permettent tant de diminuer les frais d'approche que d'amoindrir l'impact carbone.
- Pour finir, nous participons également aux rencontres professionnelles organisées par Circa, le pôle national cirque de Auch et ARTCENA ou le festival Spring présentant l'actualité des projets cirque grâce à l'association de la Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie / La Brèche à Cherbourg et le Cirque-Théâtre d'Elbeuf non loin de Vernouillet.

2. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PORTÉE AUX TERRITOIRES ULTRAMARINS ET À LA RÉGION OCÉAN INDIEN

Un travail de réseaux sur les territoires ultramarins et particulièrement sur l'océan Indien nous semble nécessaire afin de faciliter la visibilité des œuvres. Susciter des collaborations entre les artistes métropolitains et ultra-marins nous semble également important dans notre façon de participer à un enrichissement et un renouvellement des œuvres.
Nous sommes particulièrement à l'écoute des productions musicales de l'Ile de La Réunion, sensibles aux métissages artistiques et aux valeurs d'universalisme qu'elles véhiculent.
IOCAN (Indian Ocean Choreographic Arts Network), est une plateforme chorégraphique animée par Lalanbik, qui est le Centre de développement chorégraphique de l'océan Indien. Nous sommes

partenaire de cet établissement avec lequel nous avons le projet de coproduire des œuvres chorégraphiques du bassin océan Indien.
Le Pôle Régional des Musiques Actuelles de l'Ile de La Réunion est un lieu ressource important du bassin océan Indien recensant les projets musicaux et permettant leur export à travers le monde par l'organisation de tournées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

3. UN MAILLAGE RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL

La Région Centre-Val de Loire présente un solide maillage en matière d'équipements artistiques et culturels avec lesquels nous collaborons notamment par l'intermédiaire de Scène O' Centre, réseau auquel nous adhérons. Véritable interface entre les diffuseur·ses et les artistes, Scène O Centre contribue à la structuration du spectacle vivant en région Centre-Val de Loire et à sa mise en réseau à l'échelle régionale et nationale.
Des coproductions, ou programmations communes s'organisent entre les lieux conventionnés comme les scènes nationales de Bourges, Châteauroux, Blois, Orléans mais également Chartres afin de permettre certes des économies d'échelle mais surtout des dynamiques de territoire.
Nous travaillons régulièrement avec le Centre Dramatique National de Tours pour avoir programmé les œuvres de Jacques Vincey mais également avec le CDN d'Orléans en ce qui concerne des programmations et coproductions communes.
Le Centre Chorégraphique National de Tours est un interlocuteur précieux, tout d'abord parce que nous programmons régulièrement les œuvres de Thomas Lebrun mais également parce que nous échangeons régulièrement sur les productions chorégraphiques ultra-marines.
Les SMACS de la région Centre-val de Loire seront également des partenaires précieux tant dans l'aide à la diffusion en première partie des groupes émergeants que pour construire également des tournées d'artistes nationaux et internationaux Nous pensons à : Chato'do à Blois, L'Astrolabe à Orléans, Le Petit Faucheux à Tours, Les Bains douches à Lignières, Le Temps Machine à Joué-Lès-Tours.
Pour finir et dans le cadre du projet urbanistique du *Quartier spectaculaire*, Le POLAU, pôle arts et urbanisme situé à St Pierre des Corps soutient notre projet et nous oriente vers des partenaires pertinents.

4. DES PARTENARIATS LOCAUX

Comme nous avons pu l'écrire à travers tout ce document, nous nous attacherons sans relâche à travailler avec toutes les associations, institutions et structures culturelles et socio-culturelles de l'agglomération du Pays de Dreux : l'Odyssée comprenant la médiathèque et le conservatoire à rayonnement inter-communal, le Théâtre de Dreux, les maisons Proximum et maisons de quartier, l'association *Fenêtre sur films*, les salles d'exposition : l'ar(t)senal, la Maison des arts et la Micro-folie… mais également les lieux privés de diffusion de l'Agglo comme le 5 côté jardin, ou le 16, Café de La Blaise…
Les autres salles de l'Agglo seront également de solides partenaires pour les actions décentralisées de nos festivals de territoire : le Dianetum d'Anet, la salle des fêtes de Saint-Lubin-des-Joncherets, le théâtre de la Vallée (St Rémy-sur-Avre), l'Espace Clairet de Luray. Les écoles de musique, les associations amateurs de danse et de théâtre, seront également des partenaires à privilégier.
Cette nouvelle mention *Art en territoire* nous invite à collaborer de manière large avec les acteurs.trices du territoire, sur un spectre large partant des établissements scolaires, allant vers les établissements de santé ou sociaux.
Nos étroites collaborations avec l'État local notamment concernant le contrat de ville, nous invitent à collaborer par définition avec les quartiers, les élus, et les villes mais également avec la mission locale, et les associations caritatives par exemple.
Pour finir, nos récentes collaborations avec le Département nous permettent de prendre de « la hauteur » sur notre territoire et nous incitent à élargir nos horizons aux frontières du département et même au-delà…

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

1. LE VOLET RESSOURCES HUMAINES

1.1 L'équipe des permanents

L'ensemble de l'équipe de l'Atelier à spectacle est rattaché à l'Agglomération du Pays de Dreux qui est l'employeur. Cette équipe est composée de 11 personnes Équivalent Temps Plein pour des postes allant du grade d'attaché principal à la catégorie C. Les agents sont soit agents détachés de l'État (1), soit fonctionnaires de la fonction publique (6) soit contractuels (3) ou encore en CDI de droit privé (1).
Les tableaux ci-dessous présente la désignation des postes ainsi que leur organigramme.

- **La filière technique**

Filière	Désignation du poste	ETP	Catégorie	Supérieur hiérarchique
Administrative	Directeur technique	100%	A	La directrice
Technique	Régisseur général	100%	C	Le directeur technique
Technique	Régisseur lumière	100%	C	Le régisseur général
Technique	Agent d'entretien	100%	C	Le régisseur général

- **La filière administrative**

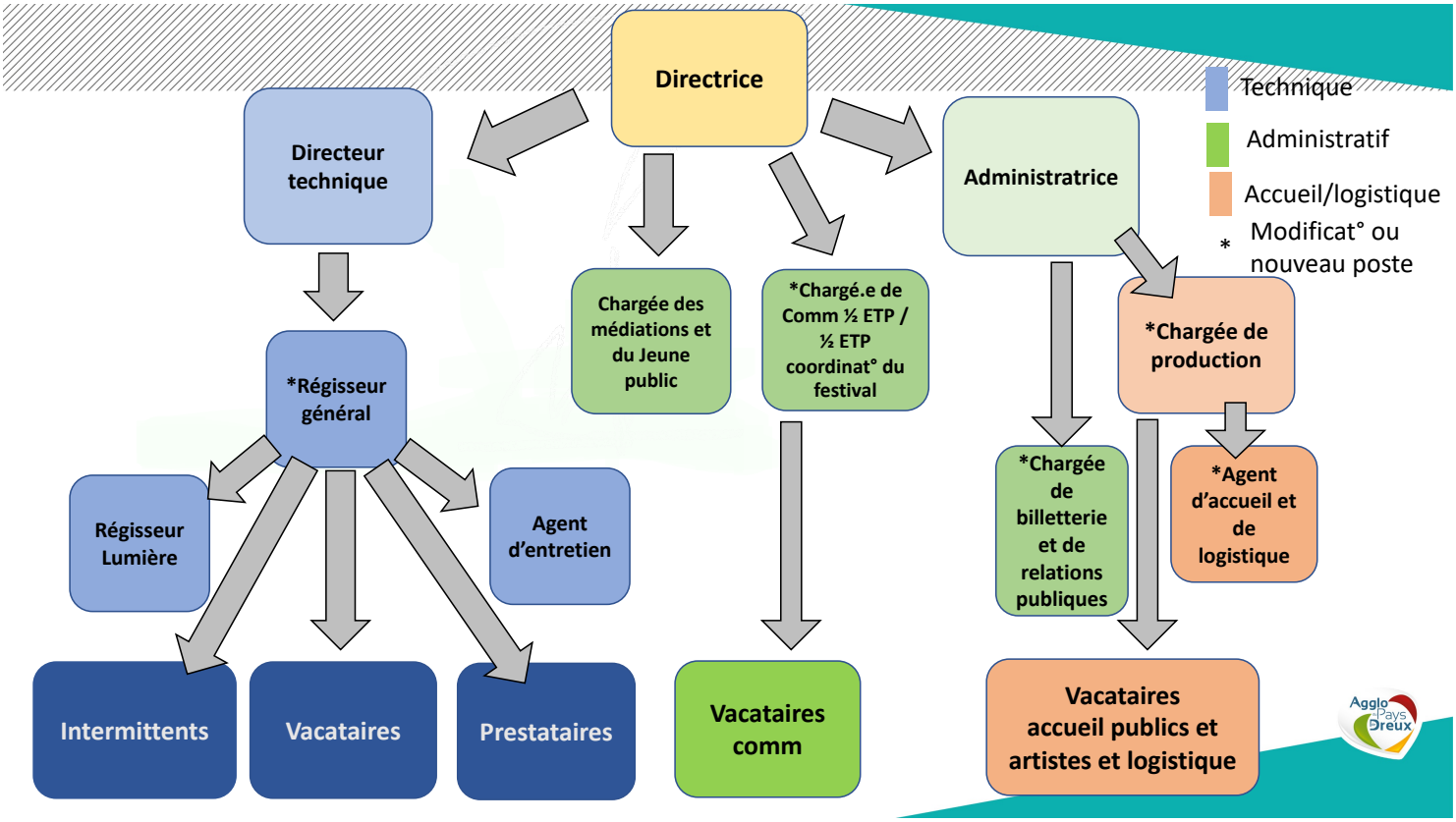
Filière	Désignation du poste	ETP	Catégorie	Supérieur hiérarchique
Administrative	Directrice	100%	A+	Le Directeur général Adjoint
Administrative	Administratrice	100%	B+	La directrice
Administrative	Responsable de la communication et du festival Champs Libres	100%	A	La directrice
Administrative	Chargée des publics	100%	A	La directrice

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

➢ **La filière administrative (suite)**

Filière	Désignation du poste	ETP	Catégorie	Supérieur hiérarchique
Administrative	Chargée de production	100%	C	L'administratrice
Administrative	Chargée d'accueil et de billetterie	100%	C	L'administratrice
Administrative	Chargée d'accueil et de logistique	100%	C	L'administratrice

➢ **L'organigramme de l'Atelier à spectacle**



➢ **Vers quelles évolutions de l'équipe permanente ?**

L'Atelier à spectacle travaille à plein régime et l'équipe en place, au regard de son activité actuelle et à venir doit pouvoir s'étoffer rapidement, ce que prévoit les projections budgétaires pluriannuelles (sous réserve d'obtentions des crédits nécessaires à cette évolution) :

- En 2024 est prévu le recrutement d'un directeur.trice adjoint.e,
- En 2025 sont prévus les recrutements d'un agent d'entretien en raison d'un départ en retraite, et d'un médiateur en direction des publics scolaires
- En 2026 est prévu le renforcement de l'équipe administrative avec le recrutement d'un.e secrétaire-comptable.

Entre 2023 et 2027, le budget des ressources humaines, tous agents confondus (incluant les intermittents et vacataires), passerait de 613 048 € à 835 000 € (cf projet pluriannuel joint p.61).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231216-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

1.2 Le personnel occasionnel et intermittent

Nous avons plaisir à travailler avec de nombreux intermittents du spectacle en technique, costumes, ou production. Il nous arrive également d'employer des artistes en direct pour des médiations par exemple. Nous travaillons également en renfort technique avec des directeurs techniques intermittents.
Notre préoccupation pour tous ces champs professionnels liés à l'intermittence est de ne pas « genrer » les métiers et de veiller constamment à la parité, et plus particulièrement en ce qui concerne la technique.
Pour finir, nous travaillons également avec des prestataires notamment *Le Muscle*, opérateur culturel, qui prend en charge à nos côtés la coordination du festival *Champs Libres*.

1.3 Les bénévoles, les stagiaires

Des bénévoles renforcent l'équipe pour la seule manifestation de *Champs Libres*. Ambassadeurs de l'Atelier, élus de petites communes ou responsables/membres d'associations, ces personnes représentent des aident ponctuelles et ne remplacent en rien des postes de vacataire ou intermittent.
Il est important qu'en qualité de Scène conventionnée, nous puissions faire bénéficier des jeunes (et moins jeunes) de nos savoir-faire. Des stagiaires viendront ainsi soutenir l'équipe, sur des missions bien ciblées notamment la communication, la médiation et la technique... Des partenariats avec les universités de Nantes et de Rouen nous permettent d'accueillir tous les ans des étudiants de Master 1 ou 2 en *Direction Projets ou Établissements Culturels* ou *Parcours Expertise des médiations, Professions et Institutions de la Culture (EPIC).*

2. L'ÉQUIPEMENT



2.1 L'historique

En 1945, Bernard Robert, maître-charpentier de Saint-André-de-l'Eure s'installe à Vernouillet. Après avoir découvert la technique de charpente en lamellé-collé qu'il développera au sein des Hangars Robert, il sera reconnu pour son travail, notamment pour le plus « grand chantier du monde » pour la Compagnie française de l'Azote au Havre avec plus de 70 000 m^2 de charpente en lamellé-collé.

Deux événements viendront perturber la belle lancée des Hangars : le choc pétrolier de 1974 et l'accident de voiture de Bernard Robert en 1977. Toutefois, il résistera jusqu'au bout pour sauver son entreprise. Condamné à ne plus pouvoir la diriger, il s'associe avec Bermaho, un spécialiste de l'isolation des méthaniers. Les Hangars Bermaho-Robert ferment en 1983 suite à un plan de redressement déposé au tribunal de Paris.

Un an plus tard, la Ville de Vernouillet rachète les lieux pour y installer ses services techniques, son école de musique et organiser des spectacles.

Les Hangars Robert sont alors rebaptisés *l'Atelier à spectacle*. Après vingt ans d'activité artistique et culturelle, l'Atelier bénéficie d'un important programme de travaux pour moderniser le bâtiment. L'idée est de créer un lieu « où l'on fabrique des spectacles ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Publication : 21/12/2023

L'architecte veille à conserver l'ambiance des anciens hangars en mettant en valeur le bois déjà existant et en conservant certains outils de l'ancienne usine. En 2004, la structure est inscrite comme compétence communautaire au sein de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale, Dreux agglomération. La même année, les travaux se terminent.

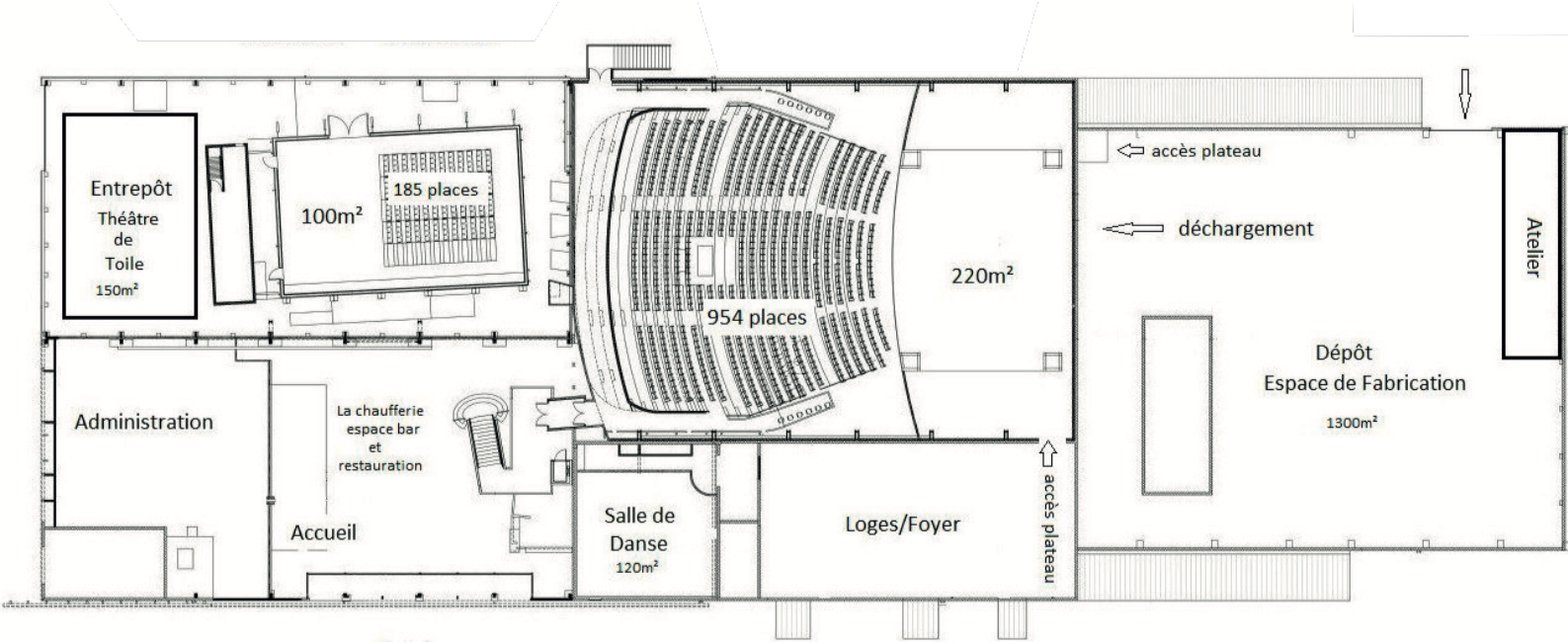
Scène conventionnée d'intérêt national - *Art et Création* depuis 2011, l'Atelier à spectacle est un lieu de production et d'accueil en résidence. Cela implique donc sa participation au renouvellement du spectacle vivant et pluridisciplinaire du territoire régional à l'international.

L'Atelier à spectacle est également un lieu tourné vers le public et le territoire. C'est pourquoi, tous les ans, des programmations hors-les-murs en direction des habitants de l'Agglo du Pays de Dreux sont mises en place, avec *La Belle Rencontre*, *Pollen, et Champs libres* notamment. En raison de ces nouveaux programmes organisés hors-les-murs, l'établissement change de mention et devient, à compter du 1er janvier 2024, Scène conventionnée d'intérêt national – art en territoire.

2.2 Le théâtre

L'ATELIER À SPECTACLE représente une superficie de 5.000 m².

Petite salle « *Le Séchoir* » Grande salle « *L'Atelier* » Le Dépôt



❖ Les espaces

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- **L'ATELIER** présente :

6 loges artistes
1 bureau des compagnies
1 foyer artistes



SALLE
954 places assises

CADRE DE SCÈNE
Ouverture cadre de scène 14,90 m / hauteur 8 m
Ouverture de rideaux scène 13,20 m / hauteur 6 m sous frise
Le proscénium est en ellipse de 30 cm de profondeur
Décaissement de fosse gradin de 1 m

PLATEAU
Largeur utile 30m
Profondeur de scène 12.50 m
Dimension plateau 220m^2
Hauteur sous ponts 6.00 m
Hauteur sous perches 8.00 m

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- **LE SÉCHOIR** présente :

1 loge pour 12 personnes



SALLE
Gradin télescopique de 185 places
300 places debout

DIMENSIONS DU PLATEAU
Se trouve au niveau du sol
Ouverture de la scène : 9.50 m
Profondeur de scène : 10 m
Hauteur sous ponts : 5 m
Régie son et lumière en haut du gradin

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- **LE LABO**

 Salle de danse



- **LA LINGERIE**

 Le théâtre est équipé d'une machine à laver, d'un sèche-linge et d'une centrale vapeur. Le nettoyage à sec est sous-traité (pressing).

- **LES LOGES**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 21/12/2023
Notification 21/12/2023

- **LA CHAUFFERIE**

 Bar/Restaurant



- **LE DÉPOT**

 Espace de construction de décors



3. LE BUGET PLURIANNUEL 2024/2027

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Publication : 21/12/2023

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024/2027

. L'ATELIER A SPECTACLE .

ANALYSE PROSPECTIVE	Evol.	2023	Evol.	2024	Evol.	2025	Evol.	2026	Evol.	2027
A RECETTES de FONCTIONNEMENT		**1 600 881**	*11,1%*	**1 779 050**	*4,5%*	**1 859 800**	*2,7%*	**1 909 500**	*-2,1%*	**1 868 500**
70 PRODUITS DES SERVICES		**140 000**	*6,79%*	**149 500**	*0,33%*	**150 000**	*1,67%*	**152 500**	*-36,39%*	**97 000**
billetterie		126 000	*3,17%*	130 000	*0,00%*	130 000	*1,54%*	132 000	*-35,61%*	85 000
bar et produits dérivés		14 000		19 500		20 000		20 500		12 000
74 DOTS & PARTICIPATIONS										
TOTAUX ETAT		196 441	*29,22%*	253 850	*17,23%*	297 600	*5,71%*	314 600	*10,87%*	348 800
Total service ETAT (autre que DRAC)		**11 600**		**16 250**		**17 000**		**22 500**		**24 800**
ETAT - ANCT projet quartiers		11 600		16 250		17 000		22 500		24 800
ETAT - Drac		**184 841**	*28,5%*	**237 600**	18,1%	***280 600***	4,1%	**292 100**	10,9%	**324 000**
TOTAL SCIN ETAT		80 000		90 000		90 000		90 000		90 000
Politique de la ville - La Belle Rencontre		16 250		17 000		18 000		18 500		19 000
LCC		3 591		3 600		3 600		3 600		4 000
Festival de territoire		15 000		17 000		19 000		20 000		21 000
Services des publics		30 000		30 000		30 000		30 000		30 000
Mesures nouvelles		40 000		80 000		120 000		130 000		160 000
TOTAUX COLLECTIVITES PARTENAIRES SCIN - Région/Département		101 000	*30,69%*	132 000	*25,00%*	165 000	*16,36%*	192 000	*14,58%*	220 000
Région		78 000		82 000		100 000		120 000		140 000
Département		23 000		50 000		65 000		72 000		80 000
TOTAL PARTICIPATION ACTIVITES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET COMMUNES AGGLO		**33 340**		**43 000**		**43 000**		**45 700**		**40 000**
(Festivals Jeune Public et Champs libres : participations des communes, Participation des établissements scolaires)		33 340		43 000		43 000		45 700		40 000
75 et 77 AUTRES PRODUITS		**1 130 100**	*6,25%*	**1 200 700**	*0,29%*	**1 204 200**	*0,04%*	**1 204 700**	*-3,49%*	**1 162 700**
TOTAL AGGLO DU PAYS DE DREUX SCIN - Subvention d'équilibre de l'EPCI		1 090 000		1 150 000		1 150 000		1 150 000		1 150 000
Produits exceptionnels et mécénat		0		2 000		3 000		3 000		2 000
quote part sub d'investissement		10 100		10 700		10 700		10 700		10 700
Location de salles		30 000		36 000		37 000		37 500		0
Sociétés civiles (CNM, SACEM...)		0		2 000		3 500		3 500		0
B DEPENSES de FONCTIONNEMENT		**1 600 881**	*11,1%*	**1 779 050**	*4,54%*	**1 859 800**	*2,67%*	**1 909 500**	*-2,15%*	**1 868 500**
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		**712 917**	*5,51%*	**752 210**	*5,99%*	**797 278**	*2,44%*	**816 700**	*-3,97%*	**784 300**
achats		20 109		18 400		19 000		19 500		21 000
prestation de service communication		44 740		46 200		46 200		50 000		46 000
location		28 391		28 891		29 000		30 500		42 500
entretien maintenance		23 350		21 700		21 800		22 500		10 000
autres frais divers		6 231		9 051		8 000		8 000		8 000
documentation		1 200		1 200		1 200		1 200		1 200
concours divers cotisations		1 500		1 500		1 500		1 500		1 500
contrat de prestation de services		34 484		64 471		100 378		112 700		140 000
voyages et déplacements (équipes artistiques)		51 266		52 000		60 000		62 900		58 300
réceptions (hébergements et repas équipes artistiques)		77 676		86 000		87 000		92 400		82 000
autres services ext + honoraires prospection		400 840		400 000		400 000		392 000		350 000
impôts et taxes		15 400		15 600		16 000		16 200		16 400
assurances		7 730		7 197		7 200		7 300		7 400
012 CHARGES DE PERSONNEL		**749 450**	*18,32%*	**886 772**	*4,16%*	**923 622**	*3,72%*	**958 000**	*0,10%*	**959 000**
dont salaires et charges (techniciens, administratifs+ intermittents+vacations)		613 048		744 372		780 622		815 000		815 000
060- ET 61- CHARGES DSIM +PBMG- ENTRETIEN BATIMENT		136 402		142 400		143 000		143 000		144 000
65 ET 67 AUTRES CHARGES Y COMPRIS CHARGES EXCEPTIONNELLES		**47 014**	*11,39%*	**52 368**	*3,12%*	**54 000**	*0,19%*	**54 100**	*-13,68%*	**46 700**
autres charges de gestion courante (droits d'auteur)		43 818		51 820		52 500		52 500		45 000
charges exceptionnelles		3 196		548		1 500		1 600		1 700
66 CHARGES FINANCIERES		**11 400**		**8 800**		**8 000**		**7 800**		**7 600**
intérêts de l'emprunt		11 400		8 800		8 000		7 800		7 600
68- IMMOBILISATION INCORPORELLES ET CORPORELLES		**80 100**		**78 900**		**76 900**		**72 900**		**70 900**

* Les dotations aux amortissements ne prennent en compte que le remboursement de l'emprunt en cours. De nouveaux emprunts ne sont pas exclus, en particulier pour le projet de requalification des extérieurs. Il sera toutefois nécessaire de rester très attentif aux charges de fonctionnement qui seront induites par ces futurs emprunts.

** L'épargne de gestion est destinée à couvrir une partie des dépenses d'investissement. D'autres ressources pourront venir compléter les recettes d'investissements, en fonction des projets qui induiront des pistes de recheche de financement. Notamment :

1/ concernant le projet de requalification des extérieurs (percement entrée route de Chartres avec signalétique, réfection du parking et rénovation des façades), estimé à 1,2 millions d'€, l'Union européenne et le Contrat plan Etat -Région pourront être sollicités.

2/ concernant le renouvellement du parc de matériel technique, un PPI (plan pluriannuel d'investisement) pourrait être formalisé avec la DRAC CVDL et le CNV.

❖ Précisions budgétaires

3.1 L'impact des travaux de l'Atelier à spectacle

Comme nous avons pu l'exprimer en introduction, le projet de SCIN sur 4 ans doit aborder le fait de travaux projetés sur 2 saisons : 26/27 et 27/28 impactant donc au minimum 18 mois du budget prévisionnel.

- Les recettes propres (billetterie, locations de salles, bar) sont diminuées ;
- Néanmoins, la teneur de l'activité incluant la réouverture de l'équipement reste quasi stable.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

3.2 L'extinction de la dette des emprunts

Un emprunt pour travaux avait été contracté en 2013 ; celui-ci touche à sa fin en 2027, libérant ainsi une capacité d'emprunt en investissement, quand bien même le gros œuvre du bâtiment est bien pris en charge par la collectivité.

3.3 Le choix de la stabilité de l'enveloppe artistique

Une légère baisse est prévue sur l'artistique sur les exercices de 2026 et 2027, car nous n'aurons pas exactement la même exploitation ; en effet, nous pouvons penser à une fermeture des deux salles. Les grosses productions ou têtes d'affiches seront plus rares même si nous pouvons prévoir un partenariat avec le parc des expositions de la ville de Dreux.
De même, nous en profiterons pendant cette période pour développer nos programmations hors-les-murs, dans les salles environnantes, notamment au théâtre de Dreux. Les actions culturelles, les médiations sont programmées en nombre au niveau des QPV d'où une demande plus importante au niveau de l'État local – Drac et ANCT. Nous prévoyons également une programmation en itinérance sous chapiteaux, ce qui a un coût.

3.4 L'anticipation d'une projection vers la Scène nationale

La collectivité affirme sa volonté de candidature au label de Scène nationale, au plus tard au terme de ce projet de Scène conventionnée – art en territoire.

- Pour cela, l'Agglo du Pays de Dreux a montré des engagements forts qu'il est important de souligner ; nous sommes passés d'une subvention d'équilibre de 910 000 € en 2020 à 1 200 700 € en 2024, soit une augmentation de 290 700 € (l'Agglo abonde à hauteur de 125 000 € sur le festival de territoire).
- Cela se traduit également par une prise en charge des dépenses au niveau des ressources humaines, en prévoyant une hausse de 35% des dépenses entre 2023 et 2026.
 Cela veut dire que la collectivité désire non pas étoffer son offre mais plutôt la structurer et anticiper en termes de préparatifs son rayonnement sur un territoire élargi, correspondant davantage aux frontières du département.
- Nous notons une demande croissante des crédits de l'État, notamment en ce qui concerne les mesures nouvelles afin de pouvoir anticiper notre travail de structuration vers le projet de Scène nationale.

V. ÉVALUATION DU PROJET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

1. L'ÉVALUATION ANNUELLE

Une évaluation annuelle a pour objet d'établir un bilan régulier, action par action, de la mise en place du projet culturel et artistique. En constante évolution, le projet doit être ouvert et adaptable au réajustement, aux attentes et besoins exprimés par les publics et les artistes ; cette évaluation peut prendre plusieurs formes : celles d'un bilan d'activités, d'une auto-évaluation, d'une enquête de satisfaction... Nous prendrons en compte les items suivants : les critères artistiques, les critères « recettes » par le chiffre d'affaires obtenu, les indicateurs de fréquentation, les suivis des résidences, les entretiens annuels des ressources humaines…
Qu'il s'agisse de l'Agglo du Pays de Dreux ou des diverses institutions et partenaires : Département, Région, État, mais également les différentes sociétés civiles tous et toutes attendent de l'Atelier à spectacle ces bilans de fréquentation. Des bilans d'actions et des bilans financiers seront produits également pour les instances de la vie institutionnelle, au plus tard en mars de l'année suivante.

2. L'ÉVALUATION PLURIANNUELLE DÉSIGNE LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Le ministère de la Culture précise ainsi les conditions de l'évaluation de l'attribution de l'appellation de Scène Conventionnée d'intérêt national :

- Le compte rendu financier annuel est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus,
- Au moins six mois avant le terme de la convention, l'auto-évaluation produite par la directrice ou le directeur est communiquée aux partenaires signataires de la convention, accompagnée du bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par le bénéficiaire comme prévu qui fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés,
- Dans les bilans annuels comme dans l'évaluation finale, les indicateurs quantitatifs auront vocation à être accompagnés d'éléments de contexte et documentés par des éléments cartographiques.

Ci-après, la grille établie par le ministère de la Culture pour l'évaluation et les indicateurs.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

- **Grilles d'évaluation pour les SCIN - art en territoire**

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	Moyenne 4 dernières années	Prévision n+1	Prévision n+2	Prévision n+ 3	Prévision n+4
Proposer une programmation allant à la rencontre des populations du territoire à travers une diffusion hors les murs ou en itinérance	Nombre total de spectacles					
	Dont en décentralisation/itinérance					
	Nombre de représentations					
	Dont en décentralisation/itinérance					
	Nombre de lieux de représentation hors les murs					
	Nombre de communes ou groupements de communes partenaires dans le cadre de la programmation décentralisée/en itinérance					
	Fréquentation des spectacles payants dans les murs					
	Dont public jeune*					
	Dont public scolaire**					
	Fréquentation des spectacles payants hors les murs					
	Dont public jeune					
	Dont public scolaire					
	Fréquentation des spectacles gratuits hors les murs***					
Développer une action culturelle à l'attention de toutes les populations du territoire, notamment à celles qui pour des raisons sociales, économiques, géographiques ou physiques sont éloignées de l'offre et des références artistiques proposées par la programmation	Nombre de participants aux actions culturelles					
	Dont scolaires					
	Dont étudiants					
	Nb d'actions permettant une rencontre entre amateurs et professionnels					
	Nombre d'établissements scolaires et universitaires partenaires					
	Nombre d'établissements d'enseignement supérieurs culture partenaires					
	Nombre de structures partenaires hors du champ culturel et éducatif					
	Nombre de résidences d'artistes professionnels organisées sur le territoire					
	Nombre de journées de résidence d'artistes professionnels sur le territoire					
	Nombre de communes partenaires pour l'implantation des résidences et l'action culturelle					
Budget consacré au programme d'actions lié à la mention	Budget global d'accueil					
	Dont programmation décentralisée/en itinérance					
	Budget résidences territoriales					
	Budget action culturelle					
	Dont liée à la programmation décentralisée/en itinérance					

- * bénéficiant du tarif jeune public
- ** bénéficiant du tarif groupe scolaire
- *** à renseigner au moment de l'évaluation mais ne fait pas l'objet d'une cible à définir au départ

CONCLUSION

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231218-CC2023-337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/12/2023
Notification : 21/12/2023

Le rôle d'un directeur.trice d'établissement du diamètre de L'Atelier à spectacle n'est-il pas finalement d'être un simple passeur ? Ce magnifique équipement qui m'a été confié a déjà une histoire de 40 années de diffusion et de création et je viens de passer 4 années (seulement) à poursuivre le travail qui consiste à restaurer, faire évoluer, et accompagner l'Atelier à spectacle.

Aujourd'hui, on le voit bien, l'Atelier à spectacle est à un tournant de son histoire dont s'est largement emparé l'équipe politique en place. Cette ambition visionnaire qu'est *Le Quartier spectaculaire* inscrit définitivement, ainsi que l'on décrit les habitants, l'Atelier à spectacle comme un « cœur battant » dans la ville, et dans l'Agglo du Pays de Dreux. Comme l'exprime son Président Gérard Sourisseau : *« Au cœur d'un quartier appelé à se métamorphoser, l'Atelier à spectacle n'a pas fini de nous surprendre »*.

Ce changement de mention de la Scène conventionnée raconte tout finalement. Nous modifions notre manière de percevoir le spectacle et la culture pour poursuivre cet ancrage sur le territoire et faire fi des discours de renoncement des sociologues de la culture. Nous refusons le déterminisme qui consisterait à faire de l'Atelier un tour d'ivoire cultivant l'entre-soi. C'est exactement l'inverse. L'Atelier à spectacle se veut être un lieu de vie, de partage, permettant à la culture de rayonner sur tout son territoire et de participer à faire grandir harmonieusement les jeunes générations du bassin drouais.

Le théâtre de l'Atelier à spectacle, tel que je l'imagine, est à la croisée d'un endroit de création, de bouillonnement artistique, et d'une configuration sociale étonnante où le partage et la rencontre entre les habitants, artiste et spectateurs ont pour principe l'aventure humaine, celle qui participe à construire avec poésie des individualités, à enrichir les consciences, le libre-arbitre et l'esprit critique.

Emmanuelle SINDRAYE, directrice de l'Atelier à spectacle



Inauguration du festival de territoire *Champs libres* © Fabien Garou

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction régionale des affaires culturelles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Centre-Val de Loire

Eure-et-Loir LE DÉPARTEMENT

Agglo du Pays de Dreux